



**Recherche en Economie Quantitative par les Centres de
Recherche Nationaux : Diagnostic pour le Sénégal**

**Tanguy Bernard
Agence Française de Développement**

**Diéry Seck
CREPOL**

**B.P. 29981
Dakar Yoff, Sénégal**

Avril 2010

TABLE DES MATIERES

Introduction

1. Historique de la recherche en économie quantitative au Sénégal

Partie 1. Analyse descriptive de la recherche en économie quantitative au Sénégal

- 1.1. La production de chercheurs en économie au Sénégal
- 1.2. Les chercheurs en économie quantitative au Sénégal
- 1.3. L'organisation de la recherche au Sénégal
- 1.4. Les liens avec les décideurs
- 1.5. Le soutien des bailleurs de fonds à la recherche en économie quantitative au Sénégal

Partie 2. Dynamisme de la recherche au Sénégal : facteurs explicatifs

- 2.1. Inadéquation des ressources financières et humaines
- 2.2. Fuite des cerveaux
- 2.3. Isolation vis-à-vis de la communauté de la recherche
- 2.4. Capacités de gestion
- 2.5. Structure organisationnelle
- 2.6. Développement institutionnel
- 2.7. Qualité et constance des relations avec les décideurs

Partie 3. Etudes d'impact au Sénégal

- 3.1. Etudes d'impact au Sénégal
- 3.2. Etudes d'impact et renforcement des capacités de recherche en économie quantitative

Conclusion du rapport

Liste des personnes rencontrées

Bibliographie

Introduction

Les analyses d'impact reposant sur la comparaison robuste de groupes de bénéficiaires et de non-bénéficiaires se sont rapidement développées au cours des dernières années dans le domaine du développement international. Si quelques études étaient menées au début des années 2000, leur nombre atteint aujourd'hui près de deux cent. L'objectif affiché est alors de mieux mesurer « ce qui marche et ce qui ne marche pas », dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, la microfinance, les infrastructures, les institutions etc. Les études d'impact ont pour vocation de contribuer au débat sur l'efficacité de l'aide et reçoivent pour cela le soutien de nombreux bailleurs de fonds.

Elles se sont fortement développées en Afrique Subsaharienne, avec par exemple 118 études listées sur le site de l'Africa Impact Evaluation Initiative de la Banque Mondiale. Deux aspects importants méritent cependant d'être soulignés :

- Les évaluations d'impact en Afrique tendent à être concentrées dans un nombre limité de pays, où des chercheurs du nord ont graduellement développé les réseaux de décideurs, d'ONG et d'agents de terrain nécessaires à la mise en œuvre d'études de qualité. On note ainsi que les pays d'Afrique Francophone ont moins bénéficié de ce type d'études que leurs voisins anglophones. La raison tient au développement de ce type de méthodes de recherche dans les universités Nord-Américaines et de la collaboration des chercheurs collaborant avec des institutions de développement essentiellement anglophones également.
- La participation des chercheurs locaux à la définition et la mise en œuvre des études d'impact est faible. Bien que souvent associés à de telles études, les chercheurs du Sud ont souvent un rôle confiné à la collection de données ou d'assistance de recherche. Cela est vrai tant pour les pays anglophones que pour les pays francophones du continent.

Des efforts récents visent à multiplier le nombre d'études d'impact mises en œuvre en Afrique Subsaharienne – en particulier dans les pays francophones – vis le développement d'une *demande* pour ce type de produit auprès des décideurs publics – par exemple via l'initiative DIME de la Banque Mondiale. De nouvelles études sont planifiées ou en cours au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Niger, à Madagascar, au Rwanda, en Guinée et en RDC. Cependant, en ce qui concerne l'*offre*, la participation des chercheurs locaux à la conduite de telles études reste faible malgré leurs contributions potentielles positives dues à leur meilleure connaissance des conditions locales. Cette faible participation s'explique essentiellement par la perception que les capacités de recherche en économie quantitative en Afrique sont encore trop faibles.

Le premier objectif du présent diagnostic est d'examiner si les capacités en économie quantitative des centres de recherche Africains peuvent leur permettre une plus grande participation aux études d'impact qui se développent sur le continent. L'analyse proposée explore ainsi les capacités techniques des chercheurs mais également l'organisation de la production de recherche en économie quantitative dans les pays concernés, afin d'identifier les éventuels facteurs de blocage.

Le deuxième objectif est de vérifier si la promotion d'une plus grande participation des chercheurs locaux aux analyses d'impact peut contribuer à dépasser certains des éventuels facteurs de blocage identifiés. En effet, parce qu'elles offrent de nouvelles sources de financement, des opportunités de publications académiques et des liens renouvelés avec les

décideurs publics, les études d'impact peuvent potentiellement contribuer au renforcement des capacités des chercheurs locaux.

Le présent diagnostic a pour objet le Sénégal. Deux à trois autres diagnostics sont prévus, portant sur des pays à déterminer. Une synthèse de ces différentes études de cas permettra d'utiliser les contrastes entre les différentes situations afin d'analyser si et comment l'encouragement des chercheurs locaux à la conduite d'études d'impact peut aider à renforcer leurs capacités de recherche.

1. Historique de la recherche en économie quantitative au Sénégal

Jusqu'au début des années 1970, la recherche en économie au Sénégal était quasiment inexistante. Les centres de recherche du nord étaient les principaux producteurs de produits de recherche (comme par exemple l'ORSTOM, présent au Sénégal depuis 1949), et s'il existait un bureau des statistiques nationales en charge des données nécessaires au ministère de la planification, il s'agissait essentiellement de données de base, sans analyses supplémentaires.

C'est en 1972 que le premier centre de recherche Sénégalais a été mis en place. A l'initiative de jeunes professeurs de la FASEG, le Centre de Recherche en Economie Appliquée (CREA) est créé (suite notamment à la mise en place du centre d'études juridiques de la faculté de droit et économie). Le CREA a alors pour mission d'offrir aux enseignants-chercheurs la possibilité de conduire des activités de recherche en leur permettant de contractualiser avec des institutions extérieures, en leur donnant des moyens matériels (bureaux, bibliothèque) et en animant le réseau de la recherche (via notamment la publication des *cahiers du CREA*). Dès son origine, le CREA a également pour vocation de travailler en collaboration avec les administrations, en orientant les travaux vers des thématiques pertinentes pour les décideurs publics Sénégalais. Cependant, faute d'une réelle demande de la part de ces derniers, les travaux du CREA ont pendant longtemps une ampleur limitée.

Le début des années 1980 correspond aux premiers plans d'ajustement structurel au Sénégal. A la suite d'une mission du Fond Monétaire International (FMI), on a constaté un manque d'interlocuteurs Sénégalais pour discuter avec les analystes du FMI. La Direction de la Planification et de la Conjoncture (DPC) est alors créée, en charge du cadrage macro-économique et de l'analyse conjoncturelle. Cette direction devait alors remplir le rôle de conseiller à la politique macro-économique, grâce à du personnel de haut niveau, mieux payé pour faire face à l'hémorragie des quelques statisticiens économistes dont disposait le pays. Une unité similaire, le Bureau d'Analyse Macroéconomique (BAME) est également créée à l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole pour fournir aux décideurs les données et analyses nécessaires à la conduite des réformes concernant le monde rural et l'agriculture.

En peu de temps, la DPC a su s'imposer au sein du ministère des finances et influencer significativement les décisions de politiques économiques. Cependant, dès 1989, sous la pression de certains milieux et suite au départ du directeur de la DPC pour le FMI, la direction est réformée en Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), organe sous contrôle plus direct de l'administration. Très rapidement, la DPS perd en influence, est négligée par l'administration et ne peut assurer le niveau de qualité nécessaire aux décideurs publics (les indices de production industrielle ont jusqu'à deux ans de retard, les fonctionnaires de la DPS doivent financer eux mêmes les achats du panier de biens nécessaires au calcul du taux d'inflation etc.).

Depuis la fin des années 1990, on observe un renouveau de la recherche en économie au Sénégal. Grâce au soutien de bailleurs comme le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) ou l'African Capacity Building Foundation (ACBF), le CREA se renforce et pilote des projets de grande ampleur directement liés aux décisions politiques, notamment au moment de la rédaction du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Au cours des dix années suivantes, on observe également l'émergence de nouveaux pôles de recherche dans l'université (notamment à l'Université Gaston Berger de Saint Louis), dans l'administration (la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE)), ou indépendants : le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) ou le Centre de Recherche en Economie Politique (CREPOL).

Ce renforcement de l'offre de recherche correspond également à un renforcement de la demande pour le type d'analyses produites. Ainsi, les administrations se dotent-elles de services d'analyse capables de faire le lien entre chercheurs et décideurs : le Centre d'Etude et de Politique pour le Développement (CEPOD) au ministère des finances, la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) au ministère de l'éducation, le Centre de Recherches et d'Analyses des Echanges et des Statistiques (CRADES) au ministère du commerce, la Direction Analyse, Prévision et Statistique du Ministère de l'Agriculture (DAPS) et d'autres. Tous ont en commun d'avoir un personnel de qualité, mieux payé, jeune, et spécialisé dans l'analyse car issu de nouvelles formations de pointe comme le Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire (PTCI) existant depuis 1994. Les projets associant chercheurs et décideurs se multiplient également avec le soutien de bailleurs extérieurs. Les liens entre décideurs et chercheurs sont enfin renforcés par des rencontres dédiées (telles les Journées de l'Economie Sénégalaise), des publications de vulgarisation (telles les *Cahiers du Plan* de la Direction de la Planification) et par une presse plus libérée et intéressée par les résultats produits par des institutions neutres.

Pourtant, d'un avis général, la recherche en économie au Sénégal reste fragile. Le nombre total de publications est faible, et la crédibilité académique des chercheurs est souvent limitée. Ainsi, si la recherche Sénégalaise a considérablement progressé, elle n'a pas encore réussi à remplacer les chercheurs du Nord dans la production des travaux d'influence sur les politiques économiques et sociales du pays.¹

Ce rapport s'appuie sur un ensemble de documents, de données et de rencontres avec certains acteurs du milieu de la recherche en économie quantitative au Sénégal. Il vise dans une première partie à produire un diagnostic actualisé de la recherche en économie quantitative au Sénégal. Les éléments de conclusion sont analysés dans une deuxième partie afin d'étayer les mécanismes sous-jacents. Enfin, Une troisième partie s'intéresse au récent mouvement en faveur des études d'impact, et à la mesure dans laquelle une plus grande participation des chercheurs Sénégalais à ce type d'analyse peut leur permettre de surmonter les contraintes auxquelles ils sont confrontés.

¹ Par exemple, on estimait en 2002 que le marché des études représentait environ 15 à 20 milliards de FCFA, et que 90% de ce montant était capté par des bureaux d'études internationaux (Sudrie, Géronimi et Woerli, 2002).

Partie 1. Analyse descriptive de la recherche en économie quantitative au Sénégal.

Cette partie présente succinctement les différents organismes de formation de chercheurs, et de production de travaux de recherche en économie quantitative au Sénégal. Ensuite elle examine l'importance et les différents types de liens existant entre les décideurs publics et les chercheurs.

1.1. La production de chercheurs en économie au Sénégal

La première initiative pour la formation à Dakar d'économistes de haut niveau date de 1984. A l'époque, le département d'économie de la faculté de droit et d'économie mit sur pied un programme de troisième cycle en économie. Le principal objectif du « Doctorat de 3^{ème} cycle » était de créer une réserve d'économistes qualifiés pouvant être utilisés pour enseigner à l'Université. Le deuxième objectif était d'améliorer les capacités analytiques de professionnels déjà sur le marché du travail. Le recrutement était limité à 50 étudiants, sur la base d'un test d'admission auquel seuls les étudiants titulaires d'une maîtrise pouvaient se présenter. La formation était prévue pour durer deux ans et incluait une série de cours (micro-économie, macro-économie, méthodes quantitatives (mathématiques, statistiques, économétrie), économie internationale et séminaires de recherche), et un mémoire de recherche. Si le système envisagé paraissait adéquat, six ans plus tard, aucun étudiant n'en avait été diplômé (Pegatienan, 1990). Cependant, un programme de DEA dont la durée était de deux ans a formé au moins cinq étudiants au début des années 1990 avant l'avènement du PTCI. Ce n'est en fait qu'avec le PTCI que la formation de troisième cycle en économie a réellement pris de l'ampleur au Sénégal.

Le Programme de Troisième Cycle Interuniversitaires (PTCI)

Le Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire a été créé à l'initiative de la CIEREA en 1994, avec le but de « former en Afrique, aux normes internationales mais à des coûts supportables et dans un cadre hautement compétitif, des économistes Africains et contribuer ainsi à freiner le processus de fuite des cerveaux ». Le PTCI a pour mission de former les étudiants de DEA (aujourd'hui Master Recherche) amenés à conduire des travaux de recherche en économie. Il a été créé en 1994, avec le soutien de divers bailleurs de fond, notamment de l'ACBF. Son objectif était d'offrir une formation en économie harmonisée et de haut niveau aux étudiants en économie les plus prometteurs de la sous-région. Les enseignements sont aujourd'hui dispensés par les sept universités de rang B (Abidjan, Cotonou, Dakar, Libreville, Kinshasa, Ouagadougou et Yaoundé), et un cycle commun nommé Campus Commun des Cours à Option (CCCO) est offert dans l'une des universités pour une durée de trois mois. Les cours du CCCO sont dispensés en partie par des professeurs d'universités du Nord.

L'obtention du diplôme de DEA est ensuite conditionnée à la production d'un mémoire de DEA dont la structure inclut une revue de littérature, un modèle théorique et une estimation empirique. Les étudiants les plus performants peuvent éventuellement continuer vers un programme de doctorat (récemment transformé en PhD). En quinze ans d'existence, le PTCI a formé plus de 1000 étudiants en DEA et une centaine de docteurs en économie.

Le recrutement des étudiants du PTCI se fait sur concours. Chaque étudiant sélectionné bénéficie d'une bourse d'étude. Au Sénégal, chaque année environ 15 à 20 étudiants du

campus de Dakar sont diplômés du PTCI, parmi lesquels 50% sont d'origine sénégalaise. Parmi eux, une fraction seulement continue vers des études de doctorat ou s'engage directement dans des activités de recherche. Les autres sont embauchés par des administrations sénégalaises ou des institutions internationales.

Le PTCI (rebaptisé « Nouveau PTCI (NPTCI) » suite à la réforme LMD) est aujourd'hui fragilisé par des problèmes de gouvernance et de financement. Après deux ans de vacance du poste, un directeur général vient d'être recruté. Le renouvellement du soutien financier, en particulier de l'ACBF, n'est pas totalement acquis² si bien que le personnel encadrant (directeur, superviseurs de mémoires etc.) n'est plus rémunéré. En février 2010, le concours de recrutement des étudiants prévu en Septembre 2009 n'avait pas encore été lancé.

L'Ecole Nationale de la Statistiques et de l'Analyse Economique (ENSAE)

L'ENSAE de Dakar relève de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle a été créée en 2007, en collaboration avec les écoles de statistique plus anciennes d'Abidjan (ENSAE), de Yaoundé (ICEA) et de Paris (ENSAE). Elle a pour mission de former des statisticiens économistes de haut niveau : les Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE), recrutés pour trois ans après une License de mathématiques. Deux autres niveaux pour cadres intermédiaires sont également proposés : les Ingénieurs en Travaux Statistiques (ITS), recrutés après le baccalauréat pour une formation de quatre ans, et les Techniciens des Statistiques (TS) recrutés après le baccalauréat pour deux ans. Seuls les ISE se destinent éventuellement à conduire des travaux de recherche.

Les enseignements sont dispensés par des chercheurs Sénégalais, des chercheurs Africains et des chercheurs du Nord. Ils comprennent des cours de macro-économie, de micro-économie, de statistiques et d'économétrie. Les étudiants doivent également produire un mémoire de recherche pour lesquels ils disposent d'un large accès aux publications internationales via des abonnements électroniques (J-STOR notamment) une bibliothèque récente et les ressources informatiques nécessaires pour mener les travaux statistiques (Stata, SAS, SPSS, E-Views etc.). Ces infrastructures sont en outre dédiées à accueillir dans le futur des activités de recherche en économie quantitative au sein de l'école.

L'ENSAE de Dakar forme une quinzaine d'ISE par an, parmi lesquels plus de 30% sont de nationalité Sénégalaise. Chaque étudiant dispose d'une bourse d'étude financée par son pays d'origine. Aucune promotion n'a pour le moment été diplômée, mais l'expérience des écoles d'Abidjan et de Yaoundé montre que les étudiants ISE s'orientent souvent vers les organismes internationaux ou poursuivent des études de doctorat à l'étranger. Dans ce dernier cas cependant, la reconnaissance du diplôme des ISE comme équivalent master n'est pas automatiquement reconnue et l'ENSAE cherche à être accréditée auprès du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou à s'associer à une université disposant de l'accréditation.

L'ENSAE n'est pour le moment pas confrontée à des problèmes financiers, bénéficiant du soutien de divers bailleurs, tant pour les locaux que pour le fonctionnement.³ Ces ressources importantes lui permettent de faire appel à des professeurs de qualité et assurent un bon niveau des étudiants à la sortie de l'école.

² Le budget de fonctionnement du PTCI est de l'ordre de deux millions de dollars par an.

³ Des ressources sont notamment mises à disposition dans le cadre du « Projet d'Appui aux Administration Financières et Economiques du Sénégal » (PAFIES) financé par la Coopération Française, et dont l'une des trois composantes est l'amélioration de la qualité de l'information statistique et économique.

Les Masters quantitatifs de la FASEG

Depuis 2005 la FASEG offre deux programmes de Masters en économie quantitative : un Master de méthodes statistiques et économétriques et un Master d'économétrie bancaire et finance quantitative.

Le Master de méthodes statistiques et économétriques

Ce Master est ouvert à des étudiants titulaires d'une Maîtrise en sciences économiques ou d'autres disciplines. La plupart des 80 candidats viennent de l'UCAD et 5 ou 6 de l'UGB. Il est offert de jour à titre gratuit dans le cadre des programmes classiques de l'UCAD et en formation payante le soir à 25 étudiants qui travaillent. Les frais de scolarité de ceux-ci sont de 100.000 francs CFA par mois. Les programmes de jour et du soir sont identiques et couvrent une période de 10 mois sanctionnée par un mémoire de fin d'études portant sur un sujet économique traité par l'utilisation de l'économétrie. Les filles représentent le tiers des inscrits. Les principales matières qui y sont enseignées sont l'économétrie, la statistique inférentielle, l'analyse de données, l'analyse économique, la modélisation, les mathématiques et l'informatique. Les cours sont dispensés par les enseignants de la faculté.

Le Master d'économétrie bancaire et finance quantitative

Le Master d'économétrie bancaire et finance quantitative constitue la seconde formation en économie quantitative de niveau DEA offerte par la FASEG. Il vise particulièrement le secteur bancaire et financier en ajoutant au profil du premier Master, une dimension d'affaires car, en plus des matières incluses dans le premier programme, la gestion de portefeuille et le droit bancaire sont enseignés. Compte tenu du caractère financier de cette formation, le tiers des enseignants vient de la sphère professionnelle et les deux tiers de l'université. Le programme est offert de jour gratuitement à 80 candidats et le soir en formation payante à 25 candidats. Il est aussi sanctionné par un mémoire de fin d'études.

Le Master en Analyse Economique et Quantitative de l'Université Gaston Berger

Ce programme de niveau DEA créé en 2004 et dont la durée est de 12 mois forme des étudiants titulaires d'une maîtrise aux techniques quantitatives, à l'analyse quantitative et à la recherche en économie appliquée. Le programme accepte 25 étudiants au maximum dont 6 sont étrangers. Tous les étudiants sont boursiers. La participation des filles y est assez remarquable car elles ont constitué 60% des effectifs au cours des deux dernières promotions. Depuis sa création il a produit environ 80 diplômés. Le corps enseignant mixte est composé de professeurs de l'UGB et 6 à 7 professeurs missionnaires venant de France et dont les interventions sont financées par la Coopération française. Bien qu'il soit du même niveau que le PTCI, il s'en distingue car il n'est pas un programme international comme celui-ci mais plutôt un programme national. Les diplômés sont employés par le secteur privé, l'Etat et ses démembrements et les organismes internationaux.

Les meilleurs parmi eux continuent en thèse pour faire un doctorat en cotutelle avec des universités françaises dans le cadre de séjours alternés à l'UGB et dans l'université française où ils sont inscrits et passent un séjour de 6 à 7 mois. Durant leurs études doctorales ils travaillent au sein d'un laboratoire de recherche qui leur offre ainsi un cadre propice pour la préparation de leur thèse. L'ensemble du programme se fait avec le concours de la

Coopération française qui assume tous les frais liés aux voyages d'études des doctorants. A ce jour 3 étudiants ont soutenu leur thèse dans le cadre de la cotutelle avec le CERDI de Clermont-Ferrand, l'Université de Caen et l'Université Lyon II. Un des effets induits du programme est qu'il a insufflé une plus grande activité de recherche à l'UFR d'économie de l'UGB et augmenté le nombre de participants aux séminaires internes de recherche.

Institut de Développement Economique et de Planification des Nations (IDEP)

L'IDEP fut créé en 1962 par les Nations pour assister les pays africains dont la plupart venaient d'accéder à l'indépendance nationale. Sa triple mission est d'offrir des formations en économie aux fonctionnaires des administrations des pays africains, conduire des recherches dans des domaines économiques pertinents pour les économies africaines et conseiller les décideurs publics africains. Depuis sa création il a formé plus de 2000 stagiaires dans ses programmes de courte durée –entre 2 et 6 semaines- et son diplôme d'études approfondies (DEA) dans des langues aussi variées que le français, l'anglais et le portugais. L'IDEP est aussi une institution affiliée de la Commission économique africaine des Nations unies et participe à ce titre à l'agenda global des Nations pour le développement de l'Afrique.

Une des caractéristiques de son programme de DEA, qui est à présent suspendu depuis deux ans, réside dans l'accent qui y est mis sur l'enseignement des méthodes quantitatives en général et l'économétrie avancée en particulier. En effet, en plus des cours de statistique et d'économétrie qui font partie du programme de DEA, les candidats à ce diplôme sont tenus de préparer un mémoire de fin d'étude qui porte sur une question de politique économique, fait appel à la théorie économique et utilise des techniques économétriques avancées pour analyser des données économiques. Cette pratique de l'économie quantitative dans le programme a pour but d'allier la maîtrise de la science économique moderne à la formulation et au suivi de politiques économiques dans un contexte africain. Le programme de DEA formait environ 12 stagiaires et avait une durée d'environ 18 mois. Le cours d'économétrie de courte durée s'étalait sur quatre semaines.

Des universités et écoles basées à l'étranger notamment en France, au Maroc, au Canada et aux Etats-Unis

Le Sénégal a toujours cherché à diversifier le profil de ses cadres dans les secteurs privés et publics en envoyant chaque année un grand nombre d'étudiants à l'étranger, certains avec une bourse, d'autres par leurs propres moyens, pour des formations dans des disciplines variées dont l'économie. Les quatre pays qui ont reçu la majorité de ces étudiants sont la France, le Maroc, le Canada et les Etats-Unis. Les cadres sénégalais qui sont diplômés en science économique de ces pays ont une préparation en économie quantitative assez prononcée et constituent un personnel de choix pour les centres de recherche en économie du pays. D'ailleurs la majorité des chercheurs des centres visités dans la présente étude ont un parcours universitaire qui inclut un ou plusieurs pays étrangers. La longue tradition de formation des sénégalais à l'étranger et la diversité des institutions qu'ils y fréquentent rend difficile toute estimation crédible du nombre de diplômés de cette filière.

Conclusion

La formation en EQ a des exigences qui vont au-delà du simple enseignement de l'économie car elle présuppose des aptitudes avancées en mathématique, en théorie de la probabilité et en statistique. Aussi, les institutions qui offrent des formations en EQ ont-elles tendance à

mettre de l'avant cette caractéristique dans leur curriculum et donc à se distinguer des autres établissements enseignant l'économie.

Les effectifs des étudiants sénégalais dont la formation inclut une part non négligeable d'EQ incluent environ 100 par an à l'UCAD, 15 à l'UGB, 15 au PTCL, 5 à l'ENSAE, 2 ou 3 à l'IDEP, et un nombre d'inscriptions dans des institutions étrangères difficile à évaluer. Au regard de la forte présence des étudiants sénégalais inscrits dans des facultés et instituts de science économique à l'étranger, on peut estimer qu'il y'a au minimum cent cinquante diplômés en EQ par an de niveau Masters ou Diplôme en Etudes Approfondies (DEA) formés dans le monde. Il s'y ajoute un certain nombre de doctorants qui terminent leurs études chaque année. En outre, les instituts de formation énumérés ci-haut offrent des programmes de qualité qui sont au fait des derniers développements dans le domaine de l'EQ, ce qui confère à leurs diplômés une compétence reconnue.

Au total l'offre potentielle de spécialistes en EQ dont disposent les centres de recherche au Sénégal dépasse de loin leurs besoins de recrutement et met en évidence la forte demande du reste du marché du travail pour ce profil. En effet, au regard des effectifs de tous les centres de recherche économique du pays estimés à environ une trentaine de chercheurs, l'offre est suffisante pour satisfaire leurs besoins immédiats ou futurs et ne peut constituer un frein à leur développement institutionnel. Il est donc logique que les institutions de formation prêtent davantage l'oreille aux besoins des segments du marché du travail autres que les centres de recherche et introduisent de plus en plus des formations en EQ plus spécifiques aux attentes de niches particulières ou de secteurs spécifiques.

1.2. Les chercheurs en économie quantitative au Sénégal

Le Tableau 1 résume quelques unes des caractéristiques des chercheurs travaillant dans les principales institutions de recherche en économie quantitative du pays. 20% environ sont des femmes, et la moyenne d'âge est de l'ordre de 40 ans, reflétant une nombre relativement élevé de chercheurs « juniors » (entre 30 et 40 ans) et un nombre beaucoup plus restreint de chercheurs séniors (en général plus de 50 ans). Au total, la moitié des chercheurs en économie quantitative ont soutenu une thèse de doctorat. Si les salaires varient d'un centre à l'autre, la moyenne se situe autour de 750.000 FCFA (environ 1150 €) provenant en partie des activités d'enseignement dispensées par les chercheurs.

Tableau 1. Profils des chercheurs en économie quantitative au Sénégal

	Moyenne
% femmes	20%
% doctorats	50%
Age	40 ans
% centres de l'administration	30%
% centres de l'université	30%
% centres indépendants	40%
Heures de cours/semaine	8h
Salaire moyen	750.000 FCFA

Source : données collectées auprès du CREA, du CRES, de la DPEE, de l'IPAR et de l'UGB

Les chercheurs se répartissent de manière relativement homogène entre centres de recherche universitaires, centres de recherche administratifs et centres de recherche indépendants. Il existe une forte hétérogénéité dans les profils de carrière des chercheurs entre ces différentes institutions.

Les enseignants-chercheurs de l'université ont une charge de cours obligatoire variant de 5 à 9 heures par semaine selon le grade universitaire. Jusqu'à récemment, le salaire moyen d'un maître assistant titulaire était de 250.000 FCFA par mois correspondant à ces huit à neuf heures de cours hebdomadaires. Ce salaire a été réévalué en 2007 à 750.000 FCFA, ce qui a permis de limiter quelque peu la fuite des cerveaux vers l'étranger ou d'autres administrations.⁴ Cependant, cette réévaluation des salaires ne semble pas avoir eu d'effet important sur la productivité des chercheurs. En effet, la plupart des enseignants assurent une charge de cours supplémentaire importante (le total pouvant aller jusqu'à 25 heures par semaine) ne leur permettant pas de mener des activités de recherche approfondies. La recherche est en effet considérée comme peu rémunératrice, alors que chaque heure de cours additionnelle est rémunérée 5.000 FCFA à l'Université et jusqu'à 15.000 FCFA dans certaines écoles comme l'ENSAE.

Ce sont essentiellement les perspectives d'avancement, fondées en partie sur le nombre de publications académiques, qui contribuent à motiver les jeunes chercheurs à s'investir dans des activités de recherche. L'avancement permet d'accéder à des postes de responsabilité au sein de l'Université, d'encadrer les recherches des jeunes chercheurs, de limiter la charge de cours obligatoires, et d'accroître quelque peu le salaire. Il est géré par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) qui attribue les grades universitaires pour 17 pays d'Afrique Francophone. Les promotions dépendent de la capacité à enseigner ainsi que des publications dans des revues académiques. Le passage du grade de maître assistant à celui de maître de conférences, deux ans après l'obtention du doctorat, est ainsi lié à un concours fondé sur trois épreuves soit la présentation de deux leçons et d'un travail.

En outre le candidat doit avoir deux publications dans des revues à comité de lecture.

La voie longue permet d'éviter le concours après sept ans d'enseignement à condition d'avoir cinq publications. L'obtention du titre de professeur est également sujette à un concours. Les promotions par le CAMES sont très sélectives (il existe par exemple seulement quatre professeurs en économie au Sénégal, dont un retraité), et souvent qualifiées de quelque peu clientélistes, ne valorisant que partiellement les publications de recherche. Il est ainsi fréquent que des enseignants-chercheurs abandonnent entièrement leurs activités de recherche pour se consacrer à l'enseignement. Certains, peu nombreux, réussissent cependant à associer des activités de recherche et de consultance leur permettant de tirer un bénéfice financier de leurs activités de recherche et de continuer à s'y investir.

Les chercheurs travaillant dans des unités de recherche de l'administration sont en général comparativement moins bien payés que leurs homologues de l'Université (les salaires sont d'environ 650.000 FCFA, pour une activité de plein temps), ont moins de liberté dans le choix de leurs thèmes de recherche, et n'ont en général que peu de temps disponible à consacrer à des publications académiques. Il est également fréquent que ces chercheurs fassent des heures

⁴ S'il n'existe pas de statistiques précises sur l'ampleur de la fuite des cerveaux au niveau des chercheurs en économie, nombre d'anecdotes suggèrent que « la faible reconnaissance sociale et économique du statut du chercheur, et l'absence notoire d'équipements, de moyens de travail (...) a favorisé la fuite des cerveaux. La situation financière précaire des Universités Sénégalaises et la faible rémunération du personnel enseignant sont les principaux facteurs explicatifs de l'exode des compétences du Sénégal vers l'extérieur » (Fall, 2000).

de vacation à l'Université ou dans des écoles d'ingénieurs afin d'assurer un complément de salaire et de garder un pied dans la communauté académique. Le ratio temps de recherche/temps d'enseignement est cependant nettement plus important qu'à l'Université. Cependant, les centres de recherche de l'administration ne valorisent pas les travaux de publication comme c'est le cas (théoriquement) dans le milieu académique. Ainsi, il n'existe que peu (ou pas) de ressources permettant aux chercheurs de soumettre leurs travaux à des conférences. Les centres de recherche de l'administration sont relativement récents, et leurs chercheurs relativement jeunes. Il est souvent attendu que ces centres ne soient qu'un passage pour ces jeunes chercheurs avant de continuer leurs études ou leurs carrières dans le milieu académique ou d'autres institutions. A l'heure actuelle on dispose de peu de recul pour se représenter les profils de carrières des chercheurs de ces administrations.

Conclusion

A l'instar des autres pays africains, le Sénégal a toujours été confronté à la fuite des cerveaux qui affecte sensiblement ses institutions de formation et ses centres de recherche. La qualité des enseignements dispensés à l'Université de Dakar, plus tard rebaptisée Université Cheikh Anta Diop, et récemment à l'Université Gaston Berger de St. Louis a pendant longtemps donné aux cadres sénégalais la capacité de participer au marché mondial du travail et donc de s'exiler. Il s'y ajoute le caractère malthusien de l'université sénégalaise qui offre peu de perspectives de carrière satisfaisantes et la tendance de certains étudiants sénégalais formés à l'étranger à y trouver un emploi et donc à ne pas rentrer au pays. En conséquence, au fil des ans cette fuite des cerveaux a créé une Diaspora difficilement quantifiable et dont les membres ont peu de liens entre eux car éparpillés dans différents pays et n'ayant aucune organisation qui les unit. Cette absence de collaboration s'applique aussi aux centres de recherche du Sénégal qui ne manifestent aucun désir de les ramener ou de collaborer avec eux, même à distance.

Malgré la taille de sa Diaspora, le Sénégal n'a pas beaucoup participé aux différents programmes de rapatriement des cadres basés dans des pays tiers organisés par le PNUD ou l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM). Beaucoup d'universités ou centres de recherche de pays en développement entretiennent une collaboration avec leurs compatriotes travaillant dans des institutions similaires à l'étranger mais ce n'est pas le cas du Sénégal qui, au mieux, en reçoit parfois lors de séjours de recherche. Pourtant il leur serait possible d'organiser un programme de retour des cerveaux compte tenu de leur capacité à générer des ressources propres et de leur longue collaboration avec des organisations internationales œuvrant dans le développement et qui pourraient les assister.

La recherche en économie quantitative au Sénégal ne regroupe qu'un petit nombre de chercheurs actifs : de l'ordre d'une trentaine d'individus. La majorité d'entre eux est relativement jeune (entre trente et quarante ans). Il s'agit essentiellement de doctorants ou de chercheurs ayant soutenu leur thèse de doctorat récemment. La plupart des chercheurs sont issus du PTCI (de l'ordre de 90% des chercheurs) et manifestent un grand intérêt pour la recherche en EQ et la pratiquent dans beaucoup de cas (certains ont plusieurs publications à leur actif). Ils sont en général bien formés, et manipulent les techniques quantitatives et les logiciels les plus récents. Il est probable cependant qu'une partie abandonnera la recherche vers des activités d'enseignement ou des fonctions administratives, comme cela a été le cas pour la plupart de leurs prédécesseurs, en raison des faibles rendements financiers liés à la pratique de la recherche. Ils seront à leur tour remplacés par les nouvelles générations de chercheurs issus des formations citées plus haut.

Une minorité de chercheurs est plus âgée (aux alentours de cinquante ans et plus). Il s'agit des quelques chercheurs séniors qui ont réussi à établir une bonne réputation notamment auprès des utilisateurs de recherche, et sont ainsi capables d'en tirer des bénéfices financiers par des consultances. Ils sont en général issus de formations reçues à l'étranger ou des premières générations de chercheurs formés au Sénégal. On note alors un certain décalage dans leurs capacités de manipulation des techniques quantitatives plus récentes. En outre, il est notable qu'aucun centre de recherche rencontré n'a indiqué la mise en place ou même la préoccupation de disposer de formations de recyclage des chercheurs plus âgés. On note enfin que si pour la plupart, ces chercheurs se connaissent personnellement, les collaborations professionnelles, séminaires et autres échanges entre les différentes institutions auxquelles ils appartiennent sont faibles voir inexistantes.

1.3. L'organisation de la recherche au Sénégal

Il existe aujourd'hui moins d'une dizaine de centres de recherche en économie au Sénégal. La présente étude a porté sur 8 d'entre eux : le CEPOD, le CREA, le CRES, le CREFDES, la DPEE, l'IPAR, le BAME et l'UGB. Certains se veulent directement impliqués dans les activités de recherche (CREA, CRES, DPEE, BAME, UGB), d'autres se placent plus comme interface entre décideurs et chercheurs, garants de la qualité et de la diffusion des travaux de recherche qu'ils mettent en œuvre avec l'aide de chercheurs extérieurs (CEPOD, IPAR). Nous donnons ici une brève description de l'ensemble de ces institutions.⁵

Le Centre de Recherche en Economie Appliquée (CREA, pas de site web)

Le CREA a été créé en 1972 avec l'objectif d'offrir aux chercheurs des formations (au Sénégal et à l'étranger) et des conditions de travail (notamment la capacité à contractualiser avec des institutions extérieures pour la réalisation de travaux de recherche. A ce titre, le CREA est plus une facilité de support à la recherche qu'un centre de recherche réellement (Seck, 2000). Il reste cependant et jusqu'à aujourd'hui l'organe principal de recherche de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). A ce titre, il édite deux fois par an la seule revue académique en économie au Sénégal, la *Revue Ouest Africaine des Sciences Economiques et de Gestion* (ROASEG).⁶ Le CREA ne rassemble qu'un petit nombre de membres actifs (moins d'une dizaine, pour la très grande majorité des jeunes chercheurs), mais de fait l'ensemble des 60 enseignants-chercheurs de la FASEG est membre de droit. Le centre est localisé dans l'enceinte de l'université qui lui octroie des locaux.

S'il dispose d'un conseil d'administration composé de représentants de l'Université, de l'administration publique et du secteur privé, le CREA ne subit aucune contrainte quant aux thèmes de recherche que ses membres décident d'aborder. En termes financiers, l'Université subvient aux besoins de base du CREA, mais celui-ci est fortement dépendant d'apports extérieurs pour la réalisation d'études. La recherche menée par le centre est ainsi en grande partie déterminée par la demande émanant des utilisateurs potentiels des résultats produits.

Depuis sa création, le CREA a souvent été associé à la formulation des politiques économiques du Sénégal, grâce à la réputation de ses directeurs successifs (élus pour cinq ans

⁵ Une étude relativement récente par Sudrie, Gérononimie et Woerli (2002) analyse le Conseil et l'Analyse Economique (CAE) au Sénégal. En termes de production de connaissance, l'analyse couvre essentiellement l'UPE (ex-CEPOD), le CREA, la DPS (ex ANSD) et la BCEAO. Elle conclue que le système est relativement complet, mais fragile car dépendant beaucoup de soutiens financiers extérieurs.

⁶ Le CREA publiait auparavant les « Cahiers du CREA » dont la série a depuis été arrêtée.

renouvelable). Depuis le milieu des années 1990, le CREA a par exemple été fortement impliqué dans l'analyse des programmes d'éducation au travers de revues des dépenses publiques et au moment de la formulation du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) du Ministère de l'éducation, qui visait à généraliser l'enseignement primaire en 2010 et constitue le cadre de référence de toute politique éducative au Sénégal. Ainsi, entre 1996 et 2004, une vingtaine d'études ont été réalisées par le CREA pour le compte du ministère de l'éducation nationale (Daffé, 2005), comme par exemple le rapport économique et financier annuel du PDEF offrant un regard extérieur et indépendant sur l'ensemble des acteurs du système éducatif.

De cette longue collaboration entre le CREA et le ministère de l'éducation il est noté que le CREA y a remplacé l'expertise étrangère pour les analyses économiques du secteur de l'éducation (auparavant, les analyses étaient le fait de consultants étrangers recrutés par la coopération française, la Banque Mondiale, l'UNESCO etc.). Le CREA a également été impliqué dans le programme MIMAP, programme soutenu par le CRDI et l'ACDI, qui visait à estimer les effets micro-économiques des programmes d'ajustements structurels. Les travaux du CREA sur MIMAP ont ainsi permis d'apporter des informations utiles à la formulation du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (Daffé et Diagne (2005), Tuplin (2003)). Aujourd'hui le CREA gère l'évaluation de la compétitivité du Sénégal pour le compte de l'organisation du Forum de Davos et mène des études sur le secteur informel et sur la fiscalité dans le pays.

Les principales techniques de recherche utilisées reposent sur l'analyse économique de modèles statistiques. Les publications sont cependant assez rares : en 2002, on recensait environ 150 articles publiés par le CREA depuis 1994 : la quasi-totalité ayant été publiée à l'occasion des journées scientifiques du centre en 1996 et 1997. A l'époque, aucun article n'avait été publié dans une revue internationale à comité de lecture (Sudrie, Gérononimie et Woerli, 2002). Les collaborations scientifiques du CREA au Sénégal sont elles-aussi limitées. Si certains liens existent avec le CEPOD, l'ANSD, l'ISRA ou la DPEE, les activités et échanges ne sont qu'occasionnels (comme pour la co-organisation des journées de l'Économie Sénégalaise avec le CEPOD).

Le Bureau d'Analyse Macroéconomique de l'Institut Sénégalais pour le Recherche Agricole (BAME : www.bameinfopol.info)

Le BAME est une unité de recherche transversale de l'ensemble des départements techniques de l'Institut Sénégalais pour le Recherche Agricole (ISRA), couvrant les thématiques des sciences sociales. Créé au début des années 1980, le BAME emploie aujourd'hui une quinzaine de chercheurs de profils différents : économistes, sociologues, zo-économistes et géographes.

Sa mission se décline en trois principales fonctions : (i) l'animation transversale de la recherche au sein de l'ISRA et dans les réseaux recherche-développement impliqués dans le développement agricole et rural ; (ii) la production de connaissances permettant d'éclairer la compréhension du monde rural et l'orientation des actions de développement ; (iii) la promotion de partenariats nationaux et internationaux, via l'accueil de thésards et la collaboration avec des organismes de recherche extérieurs (Michigan State University, International Food Policy Research Institute, CIRAD, IRD, ADRAO, Université de Purdue, Institut du Sahel-INSAH, Montana State University, ou encore le Réseau ROCARIZ). Au niveau national, le BAME organise également les *Mardis du BAME*, ouverts aux chercheurs

et experts extérieurs et destinés à échanger sur l'actualité du développement rural au Sénégal et dans la sous-région.

Les thèmes de recherche abordés par le BAME ont varié au cours du temps. Les premières années, les chercheurs se sont intéressés aux thématiques liées aux Plans d'Ajustement Structurels ; au début des années 1990, l'accent a été mis sur les études ex-ante et ex-post des effets de la dévaluation du Franc CFA sur le secteur agricole ; à la fin des années 1990, le BAME a conduit ses travaux sur les études de compétitivité (riz, tomate, arachide, etc.), et les évaluations d'impact de la recherche ; vers les années 2000, les études ont porté sur les filières agricoles, les exploitations agricoles familiales, les interprofessions. Aujourd'hui, les travaux du BAME sont organisés autour de quatre thématiques principales : i) l'analyse du fonctionnement et de la dynamique des exploitations agricoles ; ii) les systèmes d'innovation et la transformation des économies rurales et urbaines ; iii) la professionnalisation des filières et la régulation des marchés ; et iv) l'évaluation d'impact de politiques, de projets et de technologies.

L'ensemble des travaux est diffusé auprès des partenaires publics du BAME, notamment le ministère de l'agriculture. Ainsi, certains projets-pilotes par les chercheurs du BAME ont été adoptés par les administrations concernées – par exemple, le système actuel d'informations sur les marchés du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) a été bâti sur la base des premiers travaux du BAME. En outre, il existe une convention entre le BAME et le Conseil National de Concertation des Ruraux pour l'évaluation de la dynamique des exploitations agricoles familiales. Actuellement le BAME est également en discussion avec l'ENDAGRAF pour la dissémination des résultats de recherche auprès des producteurs et autres acteurs privés. Enfin, l'ensemble des études du BAME ainsi que nombre de documents publics relatifs au développement agricole et rural du Sénégal sont disponibles sur le site du BAME. Toutefois, malgré un certain dynamisme de ses activités le BAME souffre d'un manque de moyens humains et financiers pour répondre aux demandes d'études qu'il reçoit.

Encadré 1. Impact du crédit sur le revenu des riziculteurs de la vallée du fleuve Sénégal, conduite par le BAME*

La riziculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal exige une forte consommation en intrants et des charges de production très élevées. Avec la faiblesse de l'épargne rurale, l'utilisation régulée de ces facteurs de production selon le calendrier cultural, pose en filigrane la problématique du financement agricole. La méthode de « l'Effet de Traitement » est utilisée pour évaluer l'impact de l'accès au crédit sur le revenu. L'efficacité technique est estimée par l'approche de la production «frontière».

Il a été montré que l'offre privée de crédit reste frileuse face à la demande agricole croissante. L'offre de la CNCAS est limitée en volumes et en types ; et arrive tardivement. L'accès à cette offre est fortement déterminé par le statut non débiteur du producteur et/ou de son organisation. Un cinquième des producteurs n'a pas du tout accès au crédit. Cela montre le niveau élevé d'endettement (21 % des producteurs et 62 % des GIE). Si ces deux critères sont contrôlés, la proximité avec l'encadrement, le niveau d'éducation et d'expériences ; et l'obtention d'une seconde profession, considérés comme facteurs de capacitation et de solvabilité, sont déterminants à l'accès. Par ailleurs, la proximité avec l'encadrement, le nombre d'actifs et la taille du ménage, la présence de femmes et la disposition de seconde profession sont trouvés déterminants à la demande des intrants à crédit.

L'impact du crédit sur la demande par type d'intrant est en effet, positif et de magnitude élevée. Cependant, l'efficacité de leur utilisation dépend très fortement de l'âge, du niveau d'expérience et d'éducation aussi bien que de l'accès au crédit. Ces facteurs induisent à une bonne gestion de la culture et à l'efficacité technique. L'impact de l'accès au crédit est presque nul sur l'efficacité technique et sur le revenu des producteurs les plus pauvres et les pauvres. Le retard du crédit a des effets négatifs sur l'utilisation appropriée des intrants. Ainsi, on constate un accroissement des charges sans une incidence proportionnelle sur le niveau de rendement. L'impact de l'accès est, par contre bénéfique aux producteurs moyens et riches qui ont des moyens palliatifs pour cautionner la livraison des intrants à temps et quantité suffisante.

Ainsi, on estime que cette forte caractéristique forge des dynamiques et trajectoires différenciées de développement. L'appui de l'Etat aux financements adéquats de l'agriculture reste crucial. Cependant, son intervention s'arrête à l'accroissement des ressources au niveau des institutions financières. Le système financier devrait s'inscrire dans une optique de marché pour une allocation optimale des ressources et instruire une bonne politique de mobilisation de l'épargne. L'Etat doit jouer pleinement son rôle de contrôle et de sanction en cas de défaillance. Il faut cependant, renforcer les capacités techniques et de gestion des producteurs et les sensibiliser sur le remboursement des crédits.

**Cette étude a été produite dans le cadre d'une thèse de doctorat par un des chercheurs du BAME*

Le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES : www.cres-sn.org)

Le CRES a été créé en 2004 à l'initiative de son directeur actuel, ancien directeur du CREA. Il a pour le moment le statut d'association, évoluant éventuellement vers le statut d'ONG. Le CRES compte aujourd'hui une dizaine de chercheurs, dont la plupart sont également enseignants à la FASEG et anciens chercheurs actifs du CREA (la plupart sont également des anciens du programme PTCI). Si certains membres affichent un profil juridique ou sociologique, la spécialisation du centre réside dans la production de recherche en économie quantitative. Les thématiques que le centre souhaite aborder sont : (i) Croissance et équité; (ii) Développement local, intégration régionale et mondialisation ; (iii) Economie des ressources humaines (Education, Santé, Population) ; (iv) Secteur rural ; (iv) Economie de l'information et de l'innovation.

Encadré 2. Le programme de recherche MIMAP conduit par le CREA puis par le CRES

Le programme de recherche sur la pauvreté, intitulé MIMAP Sénégal, a été initié par des chercheurs de l'actuel CRES alors qu'ils étaient au CREA. Ce programme comporte sept modules : perfectionnement des indices de pauvreté et d'inégalité, dynamique de la pauvreté et des inégalités, comportements des ménages et pauvreté, impacts ex-ante et ex-post des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté, dispositif de suivi des conditions de vie des ménages à l'échelle des collectivités locales, réactualisation du système de collecte de bases de données, perspectives sous-régionales. Au total, 19 rapports de recherche ont été produits.

Les méthodes d'analyse utilisées sont très variées : modélisation en équilibre général calculable dynamique avec micro simulation; application de la théorie asymétrique aux indicateurs de pauvreté pour leur donner un fondement rigoureux et identifier les conditions de leur utilisation pertinente; étude des modes de convergence des estimateurs des indices de pauvreté (convergence asymptotique forte et faible, loi limite), avec test de comparaison des intervalles de confiance, application de la formule générale aux données d'enquête sur les ménages sénégalais et comparaison des résultats avec ceux obtenus en faisant l'hypothèse que la distribution suit une loi particulière ; estimation de la sensibilité des indices de pauvreté au choix de l'échelle équivalente ; construction de matrices de transition et calcul des probabilités de sortie et d'entrée calculées pour rendre compte de la mobilité de la pauvreté, utilisation des procédures de régression logistique pour identifier les déterminants les plus importants de la mobilité de la pauvreté; application des méthodes d'évaluation

contingente pour estimer le consentement des ménages pauvres à payer l'eau potable dans les banlieues de Dakar; application de méthodes d'évaluation non expérimentale à l'étude d'impact d'un projet d'éducation primaire financé par l'Agence française de développement (AFD) : méthode d'appariement par les scores de propension pour la constitution du groupe témoin, tests de robustesse (corrélation périodique, tests du plus proche voisin, de radius et de kernel), double différence.

Une autre caractéristique majeure de ce programme est son actualité par rapport aux questions qui sont au centre de la stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal. De nombreux sujets ont été abordés : indicateurs de mesure de la pauvreté, ampleur des inégalités de revenus; croissance et options d'investissement dans l'agriculture pour réduire de moitié l'incidence nationale de la pauvreté; fiscalité, équité et genre, demande d'éducation primaire, efficacité de la microfinance à réduire la pauvreté; chocs climatiques et dynamique de la pauvreté, etc. C'est cette actualité qui explique qu'il ait pu avoir un impact direct dans la définition des politiques économiques actuelles: le modèle d'équilibre général calculable a été utilisé pour évaluer les investissements du Programme national d'infrastructures agricoles (PNIA); les travaux sur l'éducation ont régulièrement alimenté la conception des politiques du Programme décennal d'éducation et de formation (PDEF); le CRES est aujourd'hui chargé de conduire la revue des dépenses dans le secteur de l'agriculture. Le CRES est membre du Comité de pilotage chargé de superviser l'élaboration du Document de politique économique de la période 2011-2015 qui marquera la troisième phase de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Les ressources du CRES proviennent en majeure partie des travaux de recherche commandés par des administrations sénégalaises ou des bailleurs de fond. L'expertise du CRES réside en partie dans les modèles d'Equilibre Général Calculable, s'appuyant sur des données provenant de neuf observatoires régionaux mis en place au CREA dans le cadre du programme MIMAP financé par le CRDI. Ces observatoires permettent la production de statistiques et la simulation de politiques dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, l'éducation, et depuis récemment, l'agriculture. Fort de cette expertise, le CRES produit une dizaine de documents de recherche par an (certains publiés dans des ouvrages extérieurs au centre) ainsi qu'une série de Policy Papers en lien direct avec des préoccupations de politiques économiques de ses partenaires. La stratégie du CRES est donc de financer ses activités de recherche par les « produits dérivés » qui peuvent en être retirés via des consultations contractées grâce à l'expertise acquise par la recherche. La collaboration et la diffusion des résultats auprès des autorités administratives du pays et des bailleurs sont relativement fortes, et l'ensemble des publications du CRES est accessible via son site internet. Le CRES bénéficie en outre de l'attention du Président de la République du Sénégal qui a soutenu l'établissement du centre et a collaboré à un ouvrage avec le directeur du CRES.

Depuis sa création, le CRES a participé à plusieurs études ayant un lien direct avec les décideurs publics. En collaboration avec le ministère de l'éducation, le CRES a ainsi continué certaines des activités auparavant menées par les chercheurs du CRES lorsqu'ils étaient affiliés au CREA, et développé une évaluation d'impact expérimentale d'un programme de cantines scolaires (en cours). De nouvelles activités ont également été développées avec le Ministère de l'Agriculture, notamment pour la préparation de documents discutés lors de la table ronde nationale sur le financement du Programme National d'Infrastructures Agricoles. Enfin le CRES travaille en collaboration avec la CEDEAO et l'UEMOA à la définition de listes de produits sensibles utilisés lors des négociations commerciales avec l'Union Européenne.

Depuis 2008, le CRES bénéficie également d'un soutien financier du programme *Think Tank Initiative* du CRDI, qui permet d'investir dans le recrutement de personnel, et les travaux de recherche non-commandités. Le CRES est également le centre administratif pour l'Afrique du réseau de recherche *Poverty and Economic Policy* (PEP).

La Direction de la Planification et des Etudes Economiques (DPEE : www.dpee.sn)

La DPEE est une structure dépendant du Ministère de l'Economie et des Finances. Créée en 2006, suite à la transformation de la DPS en Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la DPEE dispose d'une Division des Etudes et des Politiques Economiques dont les documents sont examinés par un Comité scientifique présidé par un Professeur titulaire des universités et dont les membres sont issus du milieu académique, des administrations publiques et de la Banque Centrale. La mission de la Division est de réaliser des études dans le domaine de l'économie et des finances pour éclairer la prise de décision des autorités Sénégalaises. La DPEE a également deux autres divisions : la division des synthèses conjoncturelles en charge de la production des notes de conjoncture et la division de la projection macro-économique et du suivi des programmes en charge du cadrage macro-économique. A ce titre, elle est le principal interlocuteur des organismes financiers internationaux comme le FMI.

La division des études et de la recherche rassemble actuellement quatre agents, sélectionnés pour leur qualité analytique. Ils sont tous jeunes (entre 28 et 37 ans), d'un niveau minimum de

troisième cycle, et peuvent être amenés à poursuivre leur carrière en dehors de la division. L'objectif à moyen terme est d'employer une personne de plus par an afin d'atteindre un effectif de dix chercheurs permanents. Les travaux de la division sont choisis conjointement avec les autorités de tutelle, et en tenant compte des recherches doctorales de certains de ses chercheurs. Chaque étude est menée par une équipe de deux chercheurs sauf dans des situations particulières. D'une moyenne de quatre études par an, la division s'achemine vers six à huit publications annuelles. Les études portent sur des domaines variés comme la simulation d'impacts de politique, les études sectorielles, l'analyse quantitative poussée des phénomènes conjoncturels affectant l'économie sénégalaise, les questions monétaires, le taux de change etc. L'ensemble de ces travaux repose sur l'analyse statistique et économétrique des données collectées auprès des services étatiques, des organisations patronales, des représentations des organisations internationales ou des bases de données en ligne. Au fil du temps, les études de la DPEE ont su acquérir une réputation de qualité, grâce notamment à leur démarche purement quantitative. La DPEE fait également un effort important pour diffuser les résultats de ses études. Chacune d'elle, en plus du rapport final, fait ainsi l'objet d'une note de synthèse d'au maximum deux pages et d'une restitution publique devant la presse. Les résultats des études sont ainsi souvent relayés dans la presse locale qui dispose d'un résumé non technique (voir Tableau 2 ci-dessous), ce qui suscite le débat public et attire l'attention du décideur.

La DPEE dispose d'avantages certains pour la conduite de la recherche macro-économique au Sénégal. Etant le principal interlocuteur du FMI, elle a une vision à moyen terme des domaines d'études les plus pertinents pour la conduite du dialogue avec cette institution et l'influence sur les décisions de politique nationale. En outre, elle a un accès relativement facile à des sources de données privilégiées, comme par exemple celles sur la fiscalité. Cependant, l'appartenance de la DPEE à une structure publique implique également des difficultés, notamment quant à l'absence de budget propre. Aucune ressource n'est ainsi prévue pour permettre l'accès aux revues internationales, aux formations ou aux séminaires académiques. Les collaborations avec les autres centres de recherche sont également limitées. Si le Comité scientifique inclut des représentants des autres structures de recherche, les collaborations concrètes via des études ou des séminaires sont très rares.

Encadré 3. Etude sur l'existence d'une bulle immobilière à Dakar, par la DPEE

La tendance actuelle marquée par la hausse vertigineuse des prix de l'immobilier dans la région de Dakar a conduit la DPEE à s'interroger sur la présence ou non d'une bulle immobilière. Une bulle spéculative est généralement définie comme une phase pendant laquelle les prix s'affranchissent de leurs relations habituelles avec les données économiques dites fondamentales et s'inscrivent dans une tendance fortement haussière et autonome. Etroitement liée à des comportements spéculatifs, la bulle immobilière se manifeste par une augmentation du prix de l'immobilier sans rapport avec de nombreux fondamentaux économiques comme les revenus ou le rendement locatif des biens immobiliers.

A l'aide des informations brutes sur les ventes de biens immobiliers recueillies auprès des services de conservation foncière de la Direction Générale des Impôts et des Domaines, l'étude a confectionné des indicateurs annuels du prix de l'immobilier relatifs aux secteurs : du Dakar – Plateau : centre ville, Médina, Fass, Gueule tapée, Reubeuss, Gibraltar, Colobane ; du grand Dakar : Point E, Fann, Amitié, Zones A et B, Grand-Dakar, Niaari Talli, HLM, Baobab, Bourguiba, Dieupeul, Castor, Libertés, Sacré Cœur, Mermoz, VDN, Foire, Grand-Yoff, Ouakam, Almadies et; de la banlieue : Pikine, Guediawaye, Parcelles Assainies, Mbao, Keur Massar. Un quatrième indicateur qui synthétise l'évolution du prix de l'immobilier dans ces trois zones a également été construit.

Les indicateurs présentent le même profil qui peut être décrit en trois phases : une évolution ascendante et régulière de 1960 à 1995, suivie d'une hausse plus rapide à partir de 1996 et enfin, une accélération de la croissance depuis le début des années 2000. S'agissant du rapport entre le prix des biens immobiliers et le loyer, l'étude montre que du début des années 80 à la fin des années 90, il a évolué de manière plus ou moins stable. Durant cette période, même si, par moment, le prix de l'immobilier a cru plus vite que celui de la location, il s'en est suivi un effet de rattrapage synonyme d'un marché (ré)équilibré.

Toutefois, les évolutions présentent une tendance haussière très marquée ces huit dernières années. De manière générale, la hausse du prix du logement ne semble pas être expliquée par le rendement locatif. On peut donc soupçonner l'existence d'une bulle spéculative sur le marché de l'immobilier. L'étude des propriétés statistiques des indicateurs du prix et de la location vient confirmer la présence de bulles périodiques sur le marché immobilier dakarois. Les résultats permettent de situer les périodes d'expansion de la bulle immobilière au niveau des trois zones étudiées à savoir le Dakar-Plateau, le grand Dakar et la banlieue de Dakar. Ainsi, depuis le début des années 2000, les résultats indiquent que la bulle apparaît manifestement de manière ininterrompue dans la quasi-totalité des zones étudiées.

Les résultats de l'étude ont été restitués auprès des administrations concernées ainsi que lors d'une conférence de presse qui a donné lieu à plusieurs articles dans la presse généraliste nationale.

L'Unité de Formation et de recherche (UFR) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint Louis

L'UFR/UGB dispose d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs en économie, parmi lesquels une dizaine est active dans la recherche. Les enseignants-chercheurs sont rémunérés au titre de la charge d'enseignement qu'ils assurent, soit un minimum de huit à neuf heures par semaine (comme pour l'UCAD). Le nombre limité d'étudiants en économie à l'Université de Saint Louis (environ 150) pour 20 enseignants en comparaison de Dakar (environ 3000 pour une soixantaine d'enseignants) limite les heures d'enseignement supplémentaires disponibles, si bien que les activités d'étude sont d'une plus grande nécessité pour assurer des compléments de revenu aux enseignants-chercheurs.

Au cours des dernières années, les recherches menées au sein de l'UGB ont entre autres porté sur la mesure d'impact de programmes de développement au Sénégal. Une association avec le Centre d'Etude et de Recherche sur le Développement Internationale (CERDI) français a facilité le développement de ces techniques économétriques au sein du département. L'étude d'impact du Programme Nationale d'Infrastructures Rurales (PNIR), première étude de ce type au Sénégal, a permis de confirmer l'intérêt de tels projets quant au développement local. Elle a également pu démontrer l'intérêt de ce type d'étude, permettant de mesurer sans ambiguïtés les effets d'une intervention de développement. Depuis, l'UFR s'est engagée dans d'autres études d'impact : celle portant sur les « Projets d'Ecole » menée par le Ministère de l'Education et financée par la Banque mondiale et pour laquelle l'UFR apporte un soutien logistique à la collecte des données ; celle portant sur le Programme de Soutien à l'Agriculture et aux Organisations Paysannes (PSAOP) en partenariat avec le CERDI (financement Banque Mondiale) ; ou celle portant sur les plateformes multifonctionnelles villageoises, également en partenariat avec le CERDI (financement par la Fondation Gates). Ces études, qui durent en général plusieurs années permettent à l'UFR d'accéder à des ressources externes à l'Université, et de créer un partenariat stable avec des centres de recherche du nord comme le CERDI. En outre, la plupart de ces études font l'objet de publications académiques comme par exemple celle portant sur l'impact du PNIR.

Dans les prochaines années, l'UGB vise à renforcer les capacités de ses enseignants-chercheurs et à favoriser leur qualification au sein du CAMES. Un centre de recherche du type du CREA, facilitant la contractualisation et le soutien à la recherche est également envisagé. Les études d'impact, si elles ne sont pas l'unique objet de la recherche menée, doivent cependant occuper une place importante.

Encadré 4. Etude d'impact du Programme National d'Infrastructures Rurales, par l'UFR/UGB

L'objectif principal du Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) a été de réduire la pauvreté en milieu rural par la construction d'infrastructures sociales de base comme les forages, les structures sanitaires, les routes, les lieux de commerce et les écoles. Le but de l'évaluation d'impact a été de mesurer l'effet du programme sur l'accès aux services sociaux de base et sur le bien-être à travers la situation nutritionnelle des enfants. Pour la nutrition des enfants, trois types d'indicateurs ont été utilisés : le retard de croissance (rapport taille pour âge), l'insuffisance pondérale (rapport poids pour âge) et l'émaciation ou le dépérissement (poids taille).

La méthode d'évaluation d'impact retenue était celle de la double différence. La méthodologie qui a été utilisée pour mettre en place les groupes de comparaison et les groupes cibles dans l'étude d'impact est l'harmonisation par le score de propension. Le calcul du score de propension était fondé sur l'accès à l'eau, à une route, un marché, à un poste de santé et une école primaire. Pour chaque CR participant au programme une CR qui ne participe pas au programme mais qui a presque le même score a ainsi pu être identifiée.

Les résultats indiquent que s'il a été constaté une baisse générale du pouvoir d'achat des ménages en 2003, cette baisse a été relativement maîtrisée dans les zones du programme. Une évolution positive par

contre du pouvoir d'achat des ménages avait été enregistrée à partir de 2004 mais toujours avec un avantage pour les CR qui bénéficient de l'appui du programme. Le PNIR a ainsi eu l'effet d'augmenter de presque 25% le pouvoir d'achat total des ménages. Le PNIR a aussi l'effet net, par rapport au groupe témoin, d'augmenter l'autoconsommation de 163% ; l'impact du PNIR sur les dépenses monétaires des ménages est, quant à lui, beaucoup plus faible (de l'ordre de 16%). Le PNIR a également amélioré de façon significative la santé des enfants. L'impact du PNIR sur l'accessibilité aux infrastructures sociales est faible et a été tardivement ressenti. Aussi même sans construction d'infrastructures, la seule présence du PNIR dans une localité du programme a un effet positif sur le bien-être des populations. Les résultats indiquent qu'une proportion importante de l'impact du PNIR sur le pouvoir d'achat total des ménages provient de cet effet « pur » du PNIR.

Nous constatons en outre que le PNIR a un impact significatif sur les dépenses totales (donc sur le revenu) des ménages médians et des ménages pauvres. En revanche, il ne bénéficie pas aux habitants les plus riches. La conclusion qui s'impose est qu'il n'apparaît pas de détournement de l'aide du PNIR aux profits des élites locales, assimilées ici aux ménages les plus riches. Au total, on peut affirmer que Le PNIR semble ainsi être à l'origine d'une modification organisationnelle significative des villages qui profitent aux ménages médians et pauvres.

Le Centre d'Études de Politiques pour le Développement (CEPOD : www.cepodsn.org)

L'Unité de Politique (UPE) a été créée au début des années 1990 suite à une mission de l'agence d'aide américaine, USAID, concluant que les relations entre le Sénégal et les bailleurs de fonds étaient contraintes par les faibles capacités de dialogue de l'administration. Avec le soutien de l'ACBF, l'UPE a eu pour rôle d'assurer les liens entre l'expertise nationale et les bailleurs de fonds. Sa composition initiale était alors calquée sur celle d'une mission des agences internationales : un spécialiste de la balance des paiements et de la monnaie, un spécialiste du secteur réel, un spécialiste des finances publiques, et un coordinateur d'équipe. En 2003, l'UPE a été réformée pour devenir le CEPOD. Afin d'assurer sa compétence et son autonomie vis-à-vis de l'administration, le CEPOD est composé d'agents contractuels relativement mieux rémunérés que dans l'administration. Le fonctionnement du CEPOD est en grande partie assuré par l'ACBF. Cependant, au cours des dernières années, l'administration sénégalaise a couvert une proportion croissante des frais de fonctionnement.

Aujourd'hui, le rôle du CEPOD est essentiellement celui d'un intermédiaire entre la communauté de la recherche et celle des décideurs publics. A ce titre, il doit être capable à la fois d'orienter les activités de recherche vers des domaines pertinents pour les décideurs, et de traduire les résultats techniques produits par les chercheurs, de manière à ce qu'ils soient plus compréhensibles par les décideurs publics et privés. Ses activités consistent à identifier des domaines d'études en rapport avec l'administration, la société civile et les bailleurs de fonds, à préciser les termes de références de ces études et contracter avec des chercheurs ou consultants les plus appropriés. Les études finies sont ensuite validées, vulgarisées et diffusées par les experts du CEPOD. Afin de faciliter l'appropriation des résultats, chaque étude dispose d'un comité de pilotage où siègent les administrations et acteurs intéressés. Le CEPOD a ainsi pour vocation d'être un organisme de renforcement de capacités en faisant le lien entre la production et l'utilisation de connaissances.

Quatre à cinq études sont mises sur pied tous les ans par le CEPOD. Les dernières en date portent sur la compétitivité du Sénégal (financement de l'USAID), la part du dossier culturel dans les Accords de Partenariat Economique (autofinancement), la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique pour le ministère des finances, la réforme de la nomenclature des métiers et qualifications au Sénégal (financement de l'AFD). Les études d'impact sont un des nouveaux chantiers dans lequel le CEPOD veut s'engager au cours des prochaines années. La plupart des études commanditées par le CEPOD sont disponibles sur le site de celui-ci ; y figure aussi le bulletin trimestriel du CEPOD qui en produit les résumés.

Aujourd'hui, les principales contraintes du CEPOD résident plus dans sa capacité à identifier des consultants/chercheurs de qualité au Sénégal. A ce titre, le CEPOD vise en outre à favoriser l'environnement de la recherche en économie quantitative au Sénégal. Pour cela, il co-organise également les Journées de l'Economie Sénégalaise avec le CREA, vient de signer une convention avec l'Université Gaston Berger, et peut travailler avec la DPEE au besoin lorsque l'une des deux structures nécessite l'appui de l'autre. Depuis quelques mois, le CEPOD héberge la récente « Association Sénégalaise d'Econométrie » pour les réunions bimensuelles de celle-ci.

Le Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Économique et Social (CREFDES : pas de site web)

Le CREFDES est un organisme de formation et de recherche récent de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Créé en 2003, il a pour principale mission d'offrir des formations de

niveau Master (notamment le Master Professionnel de Méthodes Statistiques et Econométriques). Ces formations sont payantes et autonomes financièrement de l'Université à laquelle elles reversent 25% des ressources produites. En 2009, les recettes totales du CREFDES étaient de l'ordre de 100 millions FCFA (environ 150.000€).

Si le CREFDES peut juridiquement contractualiser des activités de recherche, celles-ci sont en général le fait du CREA (les deux centres se considèrent comme complémentaires). Deux études ont cependant été menées au cours des dernières années, l'une portant sur les déterminants de l'emploi en Afrique (financée par le PNUD), l'autre portant sur l'impact des technologies de l'information et de la communication sur les mutations du marché du travail au Sénégal (financée par l'ONFP et le CRDI). Comme le CREA, l'ensemble des enseignants de la FASEG sont membres de droit du CREFDES et peuvent se voir offrir l'opportunité d'enseigner dans les formations du CREFDES (mieux rémunérées que les heures de vacation de l'Université), de participer à des programmes de recherche contractés par le centre, d'accéder aux bibliothèques en ligne auxquelles souscrit le centre (notamment EconLit), ou de suivre les séminaires de formations qui y sont parfois dispensés.

L'initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR : www.ipar.sn)

L'IPAR a été créé sous sa première forme en 2004 à l'initiative de quatre institutions : L'ENDA-Tiers Monde (ONG), le CNCR (Conseil National de Concertation des Ruraux), l'ISRA (Institut Sénégalais de recherche Agronomique), et la DAPS (Direction Analyse, Prévision et Statistique du Ministère de l'Agriculture). L'objectif de l'IPAR était de faciliter les échanges entre ces quatre entités, afin de promouvoir une réflexion de long terme sur le développement agricole du pays (notamment en réaction à la formulation de politiques agricoles comme seules réponses à des crises : sécheresse des années 1970, crise de la dette des années 1980, chute des cours des filières d'exportation etc.). A l'époque, l'IPAR était un secrétariat, qui ne créait pas de connaissances mais animait le réseau en organisant les réunions, conférences et restitutions d'études commanditées. En 2008, l'IPAR a été réformé pour devenir une association de membres individuels, et non d'organisations. En effet, certaines institutions membres ne pouvant participer à une analyse critique des politiques passées et présentes, les échanges s'étaient fragilisés.

Aujourd'hui, l'IPAR rassemble 39 membres de divers horizons (recherche, administration, ONG, retraités), tous impliqués dans la réflexion sur le développement agricole du pays. Les membres sont bénévoles, mis à part les membres du secrétariat (environ cinq personnes à plein temps). L'IPAR se définit comme un Think Tank. A ce titre, le centre conduit des études avec le soutien de chercheurs extérieurs contractés pour le besoin. Les études sont choisies pour informer les décideurs publics des options de politiques agricoles et rurales du pays. Elles combinent des approches sociologiques et économiques, et s'appuient en partie sur des enquêtes statistiques. Le projet *Rural Struc*, financé par l'AFD et la Banque Mondiale a ainsi permis de broser une revue des politiques agricoles du Sénégal depuis les indépendances, et de collecter des données d'enquête pour décrire les structures socio-économiques actuelles du monde rural Sénégalais (les résultats de l'étude sont disponibles sur le site de l'IPAR).

Encadré 5. L'étude Rural-Struc de l'IPAR

RuralStruc est un programme d'étude et de recherche mis en œuvre par la Banque mondiale (2006-2009), en collaboration avec la coopération française, le Fonds international pour le développement agricole et la Direction de développement et de coopération. Le programme propose une analyse renouvelée des conséquences des processus de libéralisation et d'intégration économique sur l'agriculture et le secteur rural des pays en développement, sur la base d'un dispositif comparatif portant sur sept pays (Kenya, Madagascar, Mali, Sénégal, Maroc, Mexique, Nicaragua). Il vise ainsi à (i) améliorer et renforcer le référentiel disponible sur la libéralisation et les recompositions structurelles de la période actuelle ; et (ii) déboucher sur des recommandations pour alimenter le débat sur les politiques agricoles et sur le développement rural.

Le programme comprend deux phases : une première phase d'état des lieux (2006-2007) et une seconde phase d'études de cas sectorielles et régionales (2007-2008). L'étude portant sur le Sénégal a été coordonnée par l'IPAR, et mise en œuvre par une équipe mixte de sociologues, économistes agricoles et statisticiens Sénégalais. La première phase a ainsi permis de tracer l'évolution des politiques agricoles depuis l'indépendance du pays jusqu'au début des années 2000. La deuxième phase s'est fondée sur un exercice de collecte de données sur un millier de ménages répartis dans quatre zones : le delta du fleuve Sénégal, le centre nord du Bassin Arachidier, le centre sud du bassin arachidier, la haute et la moyenne Casamance choisies pour leurs conditions agro-écologiques, les politiques d'investissement publics, et les filières agricoles qu'elles représentent. Les

données collectées portaient sur les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité, en lien avec les types d'activités des ménages.

L'étude conclue à un niveau de pauvreté élevé en milieu rural Sénégalais, avec cependant des différences régionales importantes. Si l'agriculture reste la source de revenus prédominante, l'étude montre une augmentation de la diversification vers des activités non-agricoles – de l'ordre d'un tiers des revenus du ménage en moyenne – elle-même corrélée avec des niveaux de pauvreté moindre. La diversification des activités agricoles et non-agricoles est elle-même liée à la libéralisation des filières, sans pour autant que l'intégration des producteurs au marché ait réellement augmenté. L'étude conclue que la lutte contre la pauvreté dans le pays passe par de plus grands efforts envers le développement agricole, relativement délaissé depuis les politiques de libéralisation des années 1980.

Le programme RuralStruc n'a pas pour but de faire des recommandations finales de politique économique, son objectif étant de produire de la connaissance pour une mise en débat (qui ne doit pas se limiter au monde rural). Les résultats de l'étude RuralStruc – Sénégal ont été présentés à différentes reprises lors de conférences et séminaires internationaux (afin notamment de synthétiser les études des différents pays) et au Sénégal (auprès des représentants du monde rural, des décideurs publics et des bailleurs de fonds. En outre, cinq « Policy briefs » ont été produits afin de faciliter la dissémination des résultats, portant sur (i) la méthodologie employée par l'étude, (ii) les rôles de l'agriculture face aux défis de la transition démo-économique, (iii) la situation économique des ménages ruraux, (iv) les dynamiques d'intégration aux marchés, et (v) les questions stratégiques pour le débat.

Tout comme le CEPOD, l'IPAR a pour objectif d'assurer la qualité et la diffusion des études qui lui sont confiées. A la différence du CEPOD cependant, une partie des membres de l'équipe permanente de l'IPAR est impliquée dans les études, au côté de chercheurs externes recrutés pour le besoin. Les expertises mises à contribution pour chaque étude incluent en général des économistes et des sociologues et reposent en partie sur des exercices de collecte et d'analyse de données. L'IPAR est essentiellement contraint par la faible taille de son secrétariat. En effet, le nombre limité de membres permanents ne lui permet d'encadrer qu'un nombre restreint d'études. Depuis 2008, l'IPAR bénéficie cependant du soutien de la Think Tank Initiative du CRDI, ce qui lui permet de développer ses capacités en ressources humaines.

Conclusion

Les centres de recherche décrits ci-dessus diffèrent en partie par leur positionnement vis-à-vis de la génération et de la diffusion du savoir. En effet, s'ils s'appuient tous sur des méthodes de recherche quantitatives. Certains comme l'UFR/UGB, le CREA, le CRES, le BAME et la DPEE sont clairement orientés vers la production de recherche, alors que d'autres tels que le CEPOD et l'IPAR se placent plus à l'interface entre recherche et décideurs. Le CREFDES est quand à lui essentiellement une unité de formation. Néanmoins, un certain nombre de leçons communes semblent émerger.

Des centres de recherche indépendants, mais liés aux décideurs publics.

Les centres décrits diffèrent quant à leur indépendance. Le CREA, le CREFDES et l'UFR/UGB sont des instituts d'université, le CRES et l'IPAR sont des associations indépendantes, le CEPOD, le BAME et la DPEE sont rattachés à l'administration. On note cependant que ni les centres universitaires, ni les centres de l'administration ne sont contraints par leur rattachement, en termes de choix de domaines de recherche ou de décision de publication des résultats. Par ailleurs, et comme décrit plus bas, l'ensemble de ces centres disposent d'un accès relativement bon aux décideurs publics pour lesquels ils conduisent des études et restituent les résultats.

Des centres de faible taille aux structures fragiles.

Comme présenté dans le Tableau 2, les centres de recherche en économie au Sénégal sont peu nombreux. Ils ont en commun de ne rassembler qu'un nombre limité de chercheurs dépassant rarement six employés à temps plein. En outre, ils recourent peu aux services de chercheurs externes ce qui réduit sensiblement le volume de leur capacité de recherche. La composition typique du personnel scientifique consiste en un chercheur sénior, souvent responsable du centre, et de chercheurs en milieu de carrière ou jeunes. En conséquence, les possibilités de délégation de responsabilités importantes sont quasi-inexistantes et la perspective du départ du responsable est rarement envisagée car elle causerait, si elle survenait, des remous sérieux dans la gouvernance et la vie du centre.

Les capacités administratives des centres sont pour la plupart limitées. Les chercheurs sont alors souvent responsables de la prise de décision en ce qui concerne la gestion interne des centres, ce qui peut constituer une entrave considérable au temps consacré à la recherche. La plupart des centres de recherche gagneraient à professionnaliser leurs tâches administratives et financières afin d'en améliorer l'efficacité et faire un meilleur usage des compétences des chercheurs.

En termes de ressources financières. Il est remarquable que les dépenses de fonctionnement de l'ensemble de ces centres soient en grande partie couvertes par des apports extérieurs (de l'Université, de l'Administration, ou d'un bailleur de fond comme l'ACBF ou la Think Tank Initiative pilotée par le CRDI). Ainsi, aucun centre de recherche ne peut être considéré comme fonctionnant dans la précarité. Cependant, les niveaux de financement dont les centres disposent ne leur permettent pas, toutes ressources confondues, de passer à un niveau de développement institutionnel et d'autonomie financière qui leur permettrait d'atteindre leur potentiel, de mener des études de leur propre initiative, ou de consacrer le temps nécessaire aux efforts supplémentaires requis pour publier les rapports sous des versions académiques.

Tableau 2. Centres de recherche en économie quantitative au Sénégal

	CREA	CRES	CREFDES	DPEE	CEPOD	IPAR	UGB
Nombre de chercheurs actifs	~10	~10	~5	~5	~5	~5	~10
Ratio seniors/juniors	1/10	1/5	N.A.	1/5	1/5	2/5	1/10
Site web	non	oui	non	oui	oui	Oui	non
Publications du centre	Faible	Bonne	Très faible	Bonne	Bonne	Bonne	Très faible
Publications dans revues	Faible	Faible	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Faible
Type de travaux de recherche	Economie quantitative	Economie quantitative	Economie quantitative	Economie quantitative	Economie quantitative	Economie et sociologie quantitative	Economie quantitative
Mission principale	Recherche	Recherche	Formation	Recherche	Intermédiaire recherche-décideurs	Intermédiaire recherche-décideurs	Recherche
Appartenance structure	Université	Indépendant	Université	Ministère Finances	Primature	Indépendant	Université
Principales Ressources de fonctionnement	Université	Thuin Tank Initiative	Université	Ministère Finances	ACBF	Thuin Tank Initiative	Université
Principales contraintes	Isolement	Organisation interne	Taille	Isolement	Taille	Taille	Financières
Analyses d'impact	Aucune	Une en cours	Aucune	Aucune	En considération	Aucune	Plusieurs passées et en cours

Source : Interviews de membres dirigeants du CREA, du CRES, du CREFDES, de la DPEE, du CEPOD, de l'IPAR et de l'UGB

Des centres isolés au plan international et national

Les publications externes au centre (dans des revues à comité de lecture) sont dans la majorité des cas rares. En effet, les ressources des centres sont très peu utilisées dans la publication d'articles scientifiques dans des revues de renom, le substitut étant la parution d'articles faits par les chercheurs dans les revues-maisons (disponibles pour la plupart sur les sites internet des centres). On peut supposer que des manuscrits qui auraient des chances d'être publiés dans des revues scientifiques de qualité ne sont pas soumis à celles-ci, ce qui rend le travail des centres moins visible et les enferme dans une logique intravertie d'auto-évaluation de la valeur scientifique de leurs propres recherches. Ce phénomène d'auto-exclusion s'applique aussi pour les grandes conférences académiques. Considérant que les centres ont acquis une bonne maîtrise des techniques de l'EQ et connaissent leur contexte national mieux que quiconque, la publication dans les revues scientifiques et la participation aux forums scientifiques leur ouvriraient de nouvelles perspectives de développement institutionnel. Ce processus serait davantage facilité par une plus grande présence de chercheurs seniors dans les centres et donc un recrutement plus agressif visant à étoffer les équipes de recherche.

Les collaborations avec d'autres centres de recherche sont marginales et la plupart des centres vivent en quasi vase clos. Cela est vrai au niveau international où, hormis le CRES qui se distingue par de grands efforts de partenariat local et étranger et l'UGB par son partenariat avec le CERDI, les centres de recherche ont peu de partenaires extérieurs au Sénégal, participent peu à des réseaux de manière continue et ont des stratégies qui font peu cas de leur environnement international.

Ce manque de collaboration existe également au niveau national. On note en effet que les centres de recherche sénégalais sont très isolés les uns des autres. Il n'existe en effet que de très rares expériences de collaboration, et peu de forums d'échanges réguliers. Cet isolement semble bien ancré et leur ôte la possibilité de travailler ensemble même pour des actions occasionnelles et limitées dans le temps. Etant donné la faible taille des équipes, ce manque d'échange entre centres est clairement un facteur contraignant le dynamisme de la communauté scientifique dans le pays. Les centres consultés comprennent et apprécient les bénéfices du partenariat et déclarent être favorables aux formes que cela pourrait prendre. Une initiative dans ce sens emporterait leur adhésion et pourrait susciter une réflexion sur les moyens de la pérenniser. Un point de départ judicieux que tous les centres soutiennent serait l'établissement de séminaires périodiques auxquels ils participeraient et présenteraient leurs travaux de recherche devant toute la communauté scientifique.

Ce partenariat leur permettrait également de conduire ensemble de plus grandes études pour lesquelles les domaines de spécialisation respectifs des différents centres seraient d'un grand apport du fait de leur complémentarité. Des initiatives comme celle de l'Ecole de Dakar qui visait à entretenir une collaboration et une production scientifique écrite en lien avec le NEPAD n'ont pas réussi à créer le type d'environnement propice aux échanges entre chercheurs. S'il convient également de noter que le CREA et le CEPOD organisent périodiquement « Les journées de l'économie sénégalaise », colloque auquel sont conviés les chercheurs, les décideurs et les diverses composantes de la société civile, ces journées sont cependant trop rares pour être un réel mécanisme d'échange entre les centres de recherche du pays. La très récente Association Sénégalaise d'Econométrie n'a quant à elle pas encore les ressources pour réellement servir de vecteur de collaboration entre les praticiens de l'économie quantitative au Sénégal.

1.4. Les liens avec les décideurs

Utilisateurs de la recherche

Les dernières années montrent un intérêt croissant des bailleurs et des décideurs publics pour les travaux d'analyse empirique. Du point de vue des bailleurs de fond d'abord, les années 1990 ont vu un effort de collecte des données de ménages plus ou moins standardisées sur le modèle Living Standard Meaurement Survey (LSMS) de la Banque Mondiale. Le Sénégal n'est pas resté en marge de ce mouvement, où l'on note une forte augmentation du nombre de larges enquêtes sur les ménages. Un échantillon de ces enquêtes, menées par la Direction de la Statistique Sénégalaise (ex Bureau des statistiques, puis DPS, actuelle ANSD) est donné dans le Tableau 3.

Tableau 3. Echantillon d'enquêtes ménages larges au Sénégal

Année	Nom de l'enquête
2006	Heath Facilita Assissent
2005	Enquête Démographique et de Santé
2002	Population and Houssina Censés
2002	Global Bouth Tobacco Survey
2002	Heath Sector
2002	World Health Survey
2001	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
2001	Questionnaire unifié sur les indicateurs de développement
2000	Enquête sur les Objectifs de la fin de la Décennie sur l'Enfance
1999	Enquête Démographique et de Santé
1998	Recensement National de l'Agriculture ---1998/1999
1997	Enquête Démographique et de Santé
1996	Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale
1995	Enquête par grappe à Indicateurs multiples
1994	Enquête Sénégalaise auprès des ménages
1992	Enquête Démographique et de Santé
1991	Enquête emploi, sous emploi, chômage en milieu urbain, région de Dakar
1991	Enquête sur les Priorités
1988	Recensement Général de la population et de l'Habitat
1986	Enquête Démographique et de Santé
1978	Enquête Sénégalaise sur la Fécondité
1976	Population and Housing Census
1955	Population and Housing Census

Source : Banque Mondiale

Pour les décideurs publics sénégalais, si l'utilisation d'études empiriques a toujours été présente au sein du ministère des finances, le phénomène est plus récent au niveau des ministères sectoriels. En effet, le ministère des finances, a toujours eu un organe d'analyse et de prévision reposant sur des données statistiques collectées par le bureau de la statistique. Jusqu'aux ajustements structurels, cette fonction était essentiellement assurée par la direction de la planification. Elle a depuis été transférée au sein de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dont l'objectif est d'alimenter les décisions prises par l'ensemble des acteurs économiques, par des indicateurs macro-économiques (suivi de l'inflation, des dépenses publiques, de la production industrielle, etc.), notamment au sein de la DPEE. L'ANSD est également en charge de mettre en œuvre les études de suivi de la pauvreté reposant sur des données d'enquête de type LSMS. La direction de la planification a aujourd'hui essentiellement une activité de veille sur les débats et la recherche dans le développement, afin d'orienter les décisions stratégiques du gouvernement.

Au niveau des ministères sectoriels, on note une forte augmentation de l'utilisation de données statistiques au cours des dernières années. Certains ministères se sont ainsi donné les moyens de collecter et analyser les informations qui leur sont spécifiquement pertinentes. Le ministère de l'éducation s'appuie ainsi sur la Direction de la Prévision et de la Réforme de l'Education (DPRE), le ministère de l'Agriculture sur la Direction de l'Analyse, de la

Prévision et des Statistiques (DAPS) et le Ministère du Commerce sur le Centre de Recherches et d'Analyses des Echanges et des Statistiques (CRADES). Il existe également une division des études et de la recherche au ministère de la santé et de la prévention et dans d'autres ministères sectoriels. Les études produites par ces directions ont un caractère plus micro-économique et s'appuient sur des systèmes décentralisés de collecte de données pour produire des statistiques descriptives utiles au suivi et à la prévision. Par exemple, le ministère de l'éducation collecte au niveau de chaque communauté rurale un ensemble de données qu'il publie sur son site web. Une (des) unité(s) d'analyse est ensuite chargée d'en tirer des messages plus synthétiques.

On note également un intérêt croissant des décideurs publics pour des travaux de recherche produits de manière « externe », par les centres de recherche. Ces travaux externes ont alors trois fonctions : (i) renforcer les capacités internes des ministères ayant des unités d'analyse, (ii) offrir des travaux dont la crédibilité est renforcée par leur caractère externe, (iii) aborder des analyses non menées par équipes internes. Ces travaux sont souvent de nature différente de ceux mis en œuvre par les unités d'analyse internes. Ils cherchent à dépasser les analyses descriptives produites et requièrent plus de modélisation, même s'ils ont également comme objectif l'aide à la décision.

Liens entre chercheurs et décideurs publiques

Les liens entre décideurs public et chercheurs peuvent opérer par des rapports *directs* ou *indirects*. Nous décrivons ci-dessous les deux types de liens et leur caractérisation au Sénégal.

Les liens directs entre chercheurs et décideurs peuvent procéder de commandes d'études par une administration pour un centre de recherche. Elles nécessitent alors que la demande soit suffisamment structurée pour définir l'étude. Comme décrit ci-dessus, la mise en place d'unités d'analyse dans les ministères sectoriels favorise ce type de structuration et a permis de renforcer les liens entre décideurs et chercheurs. Ainsi, la collaboration entre le ministère de l'éducation et le CREA (puis le CRES) a porté sur une revue annuelle des dépenses publiques du secteur et l'aide à l'établissement de la stratégie sectorielle grâce aux modèles de simulation développés par le CREA. Cette collaboration de plusieurs années est probablement l'une des plus importantes qui ait eu lieu, portée par la qualité des demandeurs d'études et des producteurs de celles-ci. On note cependant que de telles collaborations se mettent actuellement en place dans d'autres secteurs, sur l'exemple de l'éducation.

Les liens directs entre décideurs et chercheurs s'exercent également en grande partie de manière informelle, par des contacts de personne à personne. Il s'agit alors plus d'une activité de conseil que de recherche à proprement parler.

Des liens indirects existent également entre chercheurs et décideurs. Ceux-ci peuvent opérer grâce à des organismes en charge de faire les liens entre les deux communautés : d'aider à la formulation d'études, au recrutement des experts, au suivi de la qualité, et à la diffusion des résultats par des notes et conférences. On note ici également un renforcement de ces liens à travers des organismes comme le CEPOD ou l'IPAR. Les *Cahiers du Plan* lancés récemment par la direction de la planification permettent de faire état des connaissances sur un sujet donné, dans l'objectif d'aider aux prises de décision stratégiques. Le cahier numéro 1 porte sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et le capital humain. Le cahier numéro 2 (à paraître) portera sur le secteur informel, et le numéro 3 sur les transferts conditionnels et la pauvreté inter-générationnelle.

Les liens indirects peuvent enfin opérer par la presse locale. En effet, et comme exposé lors d'une interview : « il n'existe aucun pays au monde où les décideurs s'intéressent à la recherche, sauf si la presse en parle. Faire avancer les choses nécessite une grande complicité avec les journalistes. » La plupart des centres de recherche rencontrés organisent des conférences de presse lors de la restitution de leurs principales études, accompagnées de « notes de politiques » (Policy Briefs). Les approches quantitatives sur lesquelles ils reposent sont considérées comme neutres et non-polémiques, et souvent relayées par la presse. Ici encore, les dernières années semblent indiquer une croissance de ce type de liens entre chercheurs et décideurs, même si ces liens restent faibles. Le Tableau 4 recense le nombre d'articles disponibles sur les sites internet de quelques grands organes de presse quotidiens au Sénégal, ainsi que sur le site de la revue Jeune Afrique. La DPEE fait l'objet de nombreuses publications à cause des notes de conjoncture qu'elle produit et des études mentionnées plus haut. Les autres centres de recherche font également l'objet de citations, bien que peu nombreuses. Au total, la presse semble prête à relayer les informations communiquées par les centres de recherche comme l'indiquent les citations des travaux de la DPEE ou les relations privilégiées qui semblent exister entre certains centres et certains quotidiens (CEPOD-Le Soleil, CRES-Le Soleil, IPAR-Le Quotidien). Cependant, un effort des centres de recherche doit permettre une plus grande citation de leurs travaux.

Tableau 4. Articles citant le centre de recherche dans la presse grand public, 2008/2009

	DPEE	CEPOD	CREA	CRES	IPAR
Le Soleil	10	10	1	6	0
Jeune Afrique	2	0	0	0	1
Le Quotidien	17	2	0	1	4
L'Observateur	2	0	0	0	0
Sud Quotidien	8	0	0	0	0

Source : recherche sur les sites des journaux, en utilisant comme mot clé le sigle du centre de recherche. Il est cependant probable que ces données sous-estiment les citations actuelles, dans la mesure où il est souvent fait référence aux auteurs et non aux centres auxquels ils appartiennent.

Conclusion

Un intérêt croissant des décideurs publics pour les résultats de la recherche.

Le Sénégal a la particularité d'abriter ou d'attirer un grand nombre d'acteurs dont la vocation est de l'aider dans son développement économique et social. Ce sont autant de partenaires potentiels qui, pour la plupart, valorisent et utilisent le savoir en général, et les résultats de la recherche économique en particulier. Les dernières années ont ainsi vu se renforcer les capacités des utilisateurs de la recherche à commander, assimiler et éventuellement mettre en œuvre les résultats de recherche. Les unités d'analyse des ministères sectoriels ou les organismes comme le CEPOD assurent ainsi le rôle de traduction des besoins des décideurs publics vers les chercheurs, et des résultats des chercheurs vers les décideurs publics. Si ces liens sont encore fragiles dans la plupart des administrations, les expériences positives comme celles au sein du ministère de l'éducation peuvent aider à renforcer ces dynamiques.

Le milieu de la recherche en EQ se caractérise donc par un dialogue ouvert et grandissant avec les décideurs. Ce fait est attribuable à la filiation institutionnelle de plusieurs centres à des départements ministériels, ce qui est le cas de la DPEE, du BAME et du CEPOD qui sont

des démembrements plus ou moins autonomes du Ministère de l'économie, des finances et du plan du Ministère de l'Agriculture, ou du CREA et de l'UFR de l'UGB qui relèvent du Ministère de l'enseignement supérieur. Il faut aussi noter la collaboration qui dure depuis plusieurs années entre le CRES et le Ministère de l'éducation et qui est une séquelle des liens qui existaient entre le Ministère et le CREA au temps où l'actuel directeur du CRES était responsable du CREA. Les décideurs eux-mêmes affichent un intérêt croissant pour les résultats de la recherche en économie et incluent dans leurs budgets des montants affectés à la consultation. Par ailleurs, l'IPAR oriente ses efforts vers un dialogue plus inclusif avec l'ensemble des acteurs de la filière agricole et de ce fait, se considère également comme un forum de concertation et de plaidoyer, ce qui ne l'empêche pas de conduire ses propres projets de recherche, souvent avec l'aide de consultants externes.

Mais des liens encore fragiles

En ce qui concerne le dialogue avec la société sénégalaise dans son ensemble, la presse joue un rôle de relai assez modeste en diffusant les travaux de recherche, permettant en retour de mieux atteindre les décideurs publics. En effet, si la presse relaye assez bien les informations fournies par la DPEE, les autres centres de recherche restent quelque peu absents des colonnes des journaux. Les rapports personnels des chercheurs avec les décideurs sont quant à eux quasi-inexistants à quelques exceptions près, ce qui limite la possibilité d'établir un dialogue sur la politique économique par des voies informelles. Cependant, il faut souligner le fort intérêt du Président de la république pour la recherche en économie et son appui aux universitaires qui s'illustre par une amélioration significative des conditions salariales et de travail de ces derniers. Toutefois, cette attitude ne s'est pas encore traduite par une généralisation de cet engouement dans les différentes stations de l'Etat bien que des progrès notables se soient produits récemment. Un changement positif dans ce domaine serait bien accueilli et ne surprendrait personne dans le pays.

Un lien faible avec la société civile.

En partie en conséquence des faibles relais des résultats des travaux de recherche dans la presse, il existe peu de contacts entre les centres de recherche et les composantes de la société civile, du secteur privé ou de l'Assemblée nationale. Les «Journées de l'économie sénégalaise» qu'organisent conjointement le CREA et le CEPOD tous les deux ans sont une vitrine pour la recherche économique mais ne sont pas vraiment un large forum national sur l'économie ou une rencontre susceptible de générer ou influencer des décisions de politique économique. En outre les actes de ces Journées ont une faible diffusion et ne sont pas versés au dossier du débat public national. Il est assez éloquent qu'aucun centre de recherche n'ait mentionné une consultation ou projet de recherche conduit à la demande du secteur privé ou de la société civile.

1.5. Le soutien des bailleurs de fonds à la recherche en économie quantitative au Sénégal

Au cours des deux dernières décennies un grand nombre de bailleurs de fonds ont soutenu l'économie quantitative au Sénégal, soit par le renforcement des capacités, soit par l'utilisation des capacités de recherche des chercheurs individuels ou des institutions auxquelles ils sont affiliés. Le renforcement des capacités a pris la forme de formations diplômantes ou de séminaires visant la vulgarisation de techniques avancées pour les individus d'une part et d'autre part de subventions et de conseils au bénéfice des centres eux-mêmes. Sur ce plan on peut distinguer trois types de bailleurs i) les bilatéraux -ACDI et CRDI du Canada, Coopération française et AFD de France, Coopération néerlandaise, et USAID des Etats-Unis- ; ii) les organisations internationales -Banque Africaine de

Développement (BAD), Banque Mondiale, Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le PNUD ; iii) les initiatives d'appui multi-bailleurs – African Capacity Building Foundation (ACBF), African Economic Research Consortium (AERC), Secretariat for Institutional Support for Economic Research in Africa (SISERA) et Think Tank Initiative. Depuis 1995, ACBF apporte un soutien financier institutionnel au CEPOD (antérieurement appelé Unité de Politiques Economiques). Au plan financier il constitue le bailleur le plus important du PTCI dans ses programmes de DEA et de doctorat. L'ACDI a commencé son appui financier à l'économie quantitative au début des années 1990 par l'entremise du Réseau de Recherches sur les Politiques Industrielles (RPI) qui était logé au CODESRIA mais supervisé par le bureau de Dakar du CRDI. Cet appui s'est ensuite étendu aux projets tels que MIMAP, à la formation par le biais du PTCI (DEA) et à l'appui institutionnel à travers SISERA. Le CRDI a apporté un appui individuel aux chercheurs du RPI et de AERC, prodigué un financement au PTCI pour le DEA et le doctorat, et initié SISERA et Think Tank Initiative dont il a été l'un des principaux bailleurs. Son appui institutionnel s'est fait à travers ces deux programmes et le financement d'activités scientifiques isolées des centres telles que l'organisation de conférences et colloques ou la participation à des réunions scientifiques à l'étranger. Le CRDI apporte également son appui à des projets de recherche des centres comme MIMAP ou PEP.

L'action d'AERC s'est, depuis 1989, limitée à l'appui aux chercheurs individuels dans la réalisation de leurs projets de recherche et à leur recyclage portant sur des thèmes spécifiques. AERC a aussi apporté un soutien au CRES en 2005. L'intervention de l'AFD a essentiellement consisté en la commande de travaux de recherche auprès des centres sénégalais (notamment le CEPOD). Quant à la Coopération française elle a surtout œuvré dans le domaine de la formation des jeunes chercheurs en appuyant les modules DEA et doctorat du PTCI et en facilitant la préparation de mémoires et thèses d'étudiants sénégalais. La BAD a eu comme unique appui le cofinancement des activités de SISERA dont la mission principale était l'appui institutionnel. Entre 1996 et 1999, la Banque Mondiale a co-organisé avec SISERA plusieurs ateliers de formation des chercheurs affiliés aux centres bénéficiaires de celui-ci, notamment dans le domaine de la pauvreté. La CEDEAO et le PNUD ont donné des subventions pour la réalisation de projets de recherche entrepris par les centres. Depuis 1992, l'USAID a accompagné par son financement le RPI, SISERA et le PTCI (DEA). La Coopération néerlandaise a été un des principaux bailleurs de SISERA et a aussi financé le PTCI (DEA). Enfin SISERA et Think Tank Initiative ont servi de canaux par lesquels les bailleurs ont mutualisé leurs ressources pour donner un appui institutionnel aux centres de recherche africains en économie, ce qui a amplement bénéficié aux chercheurs en économie quantitative du Sénégal.

Tableau 5. Appui des bailleurs à l'économie quantitative au Sénégal : 1990 - 2010

	Appui à la recherche			Appui à la formation			Consultation
	Appui individuel	Appui institutionnel	Appui projet	PTCI (DEA)	PTCI (Doctorat)	Autre appui	
ACBF		X		X	X		
ACDI	X	X	X	X			
AERC	X	X					
AFD							X
BAD		X					
Banque Mondiale						X	X
CEDEAO			X				
Coopération française				X	X	X	
Coopération néerlandaise		X		X			
CRDI	X	X	X	X	X		
Hewlett Foundation		X					
PNUD			X				
SISERA		X		X	X	X	
Think Tank Initiative		X					
USAID	X	X		X			

Appui individuel : subventions de recherche octroyées aux chercheurs individuels et recyclage dans des thèmes spécifiques dans le cadre des réseaux : RPI, AERC. Appui institutionnel : subventions et réunions périodiques entre centres pour échanger et renforcer les activités de réseaux : ACBF, SISERA, Think Tank Initiative. Appui projet : Financement d'un projet isolé : MIMAP. PTCI : Financement partiel du Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire. Autre appui : Financement de préparation de mémoires ou de thèses. Consultation : Commande par le bailleur d'une étude et payée à des conditions commerciales.

Cette revue de l'historique de l'appui des bailleurs de fonds à l'économie quantitative au Sénégal appelle plusieurs remarques. Bien que le nombre de bailleurs et le volume d'aide aient augmenté dans le temps, on ne peut distinguer une cohérence d'ensemble de l'intervention collective, certains bailleurs agissant de concert, d'autres faisant cavalier seul ou interrompant leur appui de manière radicale pour des raisons de changement de priorités programmatiques souvent décidées au niveau politique. Toutefois, on peut noter une certaine constance dans les principaux instruments d'appui, les plus marquants étant le PTCI dans le domaine de la formation et l'appui institutionnel à travers SISERA et la Think Tank Initiative. Quant aux bailleurs occasionnels, ils interviennent surtout dans l'appui aux projets et la consultation. Le faible nombre d'initiatives d'envergure (PTCI et appui institutionnel) permet de créer des synergies entre les actions des bailleurs mais peut aussi faire craindre une certaine réticence de leur part à soutenir de nouvelles initiatives, par peur du risque ou à cause des coûts de transactions élevés liés à l'instruction de ces dernières.

On peut également noter que les bailleurs qui sont présents depuis plusieurs années se sont joints aux initiatives conjointes dont ils sont parfois partie prenante depuis l'origine. Ceci est vrai du CRDI et, dans une moindre mesure, de la Coopération néerlandaise. La trop grande

discontinuité de l'action de plusieurs bailleurs n'a pas manqué de créer une certaine précarité dans la capacité des centres à planifier leur développement institutionnel. Une faiblesse majeure réside dans le financement des réseaux de chercheurs ou de centres de recherche, ce qui a largement contribué à l'esprit insulaire des centres et à un climat de rivalité n'encourageant nullement les propositions conjointes émanant de plusieurs institutions ou chercheurs affiliés à des centres différents. L'esprit de communauté scientifique soudée et solidaire n'est donc pas promu.

Au regard des derniers développements il convient d'entrevoir quelques nouvelles tendances encourageantes. L'appui récent des bailleurs met l'accent sur l'utilisation des capacités des centres et des chercheurs, la préférence pour l'appui budgétaire de ceux-ci, préalable à une planification de long terme crédible, et un dialogue accru avec les décideurs. Par ailleurs, l'appui aux centres plutôt que l'appui aux projets renforce leur capacité à faire de manière autonome des choix de thèmes prioritaires et de stratégie de développement institutionnel qu'il serait difficile d'envisager autrement.

Partie 2. Dynamisme de la recherche au Sénégal : facteurs explicatifs

Cette partie s'appuie sur les analyses descriptives produites dans la partie précédente pour tirer des enseignements transversaux sur la recherche en économie quantitative dans le pays. Au regard de la disponibilité de chercheurs potentiels et de la demande de recherche, elle analyse les difficultés des centres de recherche en termes de (i) l'inadéquation des ressources financières et humaines, et de ses conséquences sur la qualité de la recherche, (ii) la fuite et la perte des individus initialement dédiés à la recherche au Sénégal, (iii) le degré de professionnalisme des centres de recherche dans leur gestion courante, (iv) la structure organisationnelle des centres, (v) la place laissée au jeunes et aux femmes dans la conduite et l'organisation des activités de recherche, et (vi) les liens avec les décideurs publics.

2.1. Inadéquation des ressources financières et humaines

Une des caractéristiques des centres de recherche au Sénégal réside dans la concentration excessive de leurs sources de financement. En effet, la source principale représente au moins 80% du financement total. En outre, les centres ne semblent pas capables de diversifier leur financement et ne manifestent pas un besoin impérieux d'y parvenir. En conséquence, leur capacité de développement à long terme dépend tout autant de leur volonté que de celle de leur principal bailleur. La liberté de choix des thèmes et priorités de recherche s'en trouve aussi compromise et une décision de changement d'orientation stratégique peut s'avérer impossible à réaliser, faute d'appui financier conséquent. Les tentatives des centres d'atteindre un certain degré d'autonomie financière par le biais de la commercialisation de leurs activités les entraînent souvent sur le champ de la consultation et donc réduisent le temps et les ressources consacrés à la recherche, avec le risque de dispersion et donc de perte de spécialisation et d'expertise reconnue dans un domaine quelconque.

Si les centres de recherche sont assez financés pour survivre, ils ne le sont pas pour se développer, notamment par la création d'incitations salariales et de conditions de travail propres à attirer les meilleurs talents. Quant aux centres de type universitaire tels que le CREA, le CREFDES et l'UFR/UGB, étant ouverts à tout le personnel enseignant de la faculté, ils courent le risque d'une grande dissipation de leurs ressources du fait du nombre élevé de personnes qui en sont membres de droit et peuvent recourir à ces ressources. Un problème plus insidieux pourrait résulter de l'effet de la structure hiérarchique des centres qui ont généralement un seul chercheur senior capable de mobiliser des ressources externes sur les besoins de développement institutionnel. En effet l'incapacité des centres à utiliser un plus grand nombre de chercheurs pour la mobilisation des ressources peut entraver leur développement et donner un pouvoir excessif au seul chercheur capable de trouver des financements et donc vassaliser les autres membres du centre avec l'arbitraire qui peut résulter de cette situation déséquilibrée.

2.2. Fuite des cerveaux

Un certain nombre de chercheurs sénégalais s'expatrient et entreprennent des carrières réussies dans des organisations internationales ou des universités étrangères. Plusieurs explications pourraient être examinées sur les causes de ce phénomène. La première est que les meilleurs chercheurs se prévalent des conditions salariales supérieures offertes à l'étranger et font un choix de carrière presque toujours définitif, ne revenant au pays qu'après la retraite. Dans ce cas, les centres locaux seraient incapables de les retenir, ne pouvant offrir des salaires de niveau international. Une deuxième hypothèse pointerait du doigt le caractère malthusien que crée et entretient le système de l'agrégation qui relève du CAMES. La promotion des jeunes chercheurs serait freinée par ce mécanisme de sélection souvent critiqué pour son

caractère arbitraire et plus soucieux de s'aligner sur les contraintes budgétaires des états-membres qui ne peuvent ouvrir chaque année qu'un nombre limité de postes de rang A dans leurs universités, que de valider l'excellence.

Dans le cas de ces deux hypothèses comme dans celui des chercheurs qui restent au pays mais renoncent à la promotion et se cantonnent à faire de la consultation ou des volumes d'enseignement incompatibles avec la recherche, quitte à passer toute leur carrière au bas de l'échelle, le risque pour les centres est le même : ne pas avoir suffisamment de chercheurs chevronnés qui conduisent des recherches de niveau et de quantité respectables et bâtissent la réputation des centres.

2.3. Isolation vis-à-vis de la communauté de la recherche

Compte tenu des besoins en matière de recherche de qualité des décideurs et autres acteurs, il convient de s'interroger sur le profil professionnel des économistes chercheurs du Sénégal. A coté des forces et opportunités énumérées plus haut, un certain nombre de constatations s'impose. Premièrement, en général ils ne publient pas dans les revues scientifiques internationales de renom ni même, compte tenu de la langue, dans les revues francophones hors d'Afrique. En outre, ils ne sont presque jamais sollicités pour donner des enseignements ou des conférences hors de la zone francophone d'Afrique sub-saharienne. En second lieu, ils participent très peu à des conférences scientifiques de niveau international et ne sont connus comme figures de proue au niveau africain ou global dans aucun domaine, y compris les questions concernant les défis économiques de l'Afrique. Troisièmement, ils entretiennent peu de contact avec le monde anglo-saxon de la science économique et les rares liens qu'ils ont avec l'étranger concernent souvent un ancien directeur de thèse ou de laboratoire avec qui ils sont rarement co-auteurs d'articles scientifiques en dehors des produits directs résultant de leur thèse.

Cet isolement par rapport au monde anglo-saxon de la recherche est aussi symptomatique de la faible maîtrise de l'anglais comme langue de travail et de communication au sein des centres de recherche. La quasi-totalité de leurs publications est exclusivement en français et les travaux publiés ne comportent pas un résumé en anglais. Les chercheurs seniors se caractérisent particulièrement par leur inaptitude à travailler ou communiquer en anglais alors qu'ils publient et représentent leur institution à l'étranger assez régulièrement. En conséquence, les chercheurs sénégalais sont souvent absents des grandes conférences économiques internationales qui sont tenues en anglais seulement et quand ils y participent, il arrive qu'on leur réserve des séances en français, ce qui les maintient dans un ghetto linguistique et donc les met en marge de la communauté scientifique internationale. Pourtant, l'usage de listes bibliographiques incluant des ouvrages et articles en anglais a été introduit par le PTCI depuis sa création en 1994 mais ne semble pas avoir désenclavé linguistiquement les chercheurs en économie quantitative sénégalais.

Enfin, un climat sain d'émulation qui caractérise souvent les communautés scientifiques ne semble pas régner parmi les économistes sénégalais dont les contacts entre institutions ou la mise en réseaux pourraient être nettement améliorés.

2.4. Capacités de gestion

Du point de vue de la gestion managériale, administrative et financière, les centres de recherche peuvent être classés en deux catégories : ceux qui sont autonomes et qui ont une équipe administrative d'appui aux activités du centre – CRES et IPAR - et ceux qui relèvent de l'Administration publique et donc ont des fonctions assumées par l'autorité de tutelle et

dont les salaires des chercheurs sont à la charge de la fonction publique – CREA, UFR/UGB, DPEE, BAME et CEPOD. Dans le cas de ces derniers, les rôles assumés par l'Etat ou ses démembrements ne laissent pas de place aux centres pour l'édification d'une pratique professionnelle de la gestion interne, les normes et exigences de l'Administration s'imposant de manière plus ou moins directe. Le personnel d'appui à l'emploi des centres est donc relativement limité en nombre et de rang modeste, les fonctions managériales étant partagées entre le directeur du centre et l'Administration de l'Etat. Ceci explique l'absence d'un organe de supervision tel qu'un conseil d'administration ou, lorsqu'il existe, sa faible influence sur la vie du centre. Il est donc possible que, dans certains cas, la flexibilité dont le centre a besoin soit gênée par le poids des procédures administratives auxquelles il est assujéti.

Les centres qui ne relèvent pas de l'Administration publique sont obligés de confier toutes leurs fonctions managériales, administratives et financières à du personnel interne, ce qui constitue une source de dépenses supplémentaires ainsi qu'une raison d'établir des manuels d'opération. Cependant, à ce jour leurs fonctions administratives et financières sont assumées par du personnel de rang modeste, les rémunérations les plus élevées étant réservées aux chercheurs qui assurent la substance de la vie des centres. La qualité de la gestion peut s'en ressentir surtout au regard de leur volonté de se développer institutionnellement et donc d'entreprendre des tâches plus complexes à l'avenir.

2.5. Structure organisationnelle

Comme la plupart des institutions de savoir, les centres de recherche ont une structure pyramidale plate. Il y'a peu de niveaux hiérarchiques intermédiaires entre les chercheurs et la direction, ce qui est aussi favorisé par le faible nombre d'employés dans chaque centre. Un tel dispositif facilite la communication et la circulation de l'information relative à la vie du centre. Les directeurs des centres ont rarement des adjoints et la délégation de responsabilités importantes est inhabituelle, ce qui ne surprend pas étant donné qu'en général le directeur est souvent le seul employé d'un rang aussi élevé. Cependant plusieurs centres ont des départements qui ont peu d'effectifs et peu de ressources financières dont l'allocation est de leur ressort et non de celui de la direction. Ces départements peuvent donc être considérés comme facilitant la mise en œuvre du travail de recherche plutôt que bénéficiant d'un partage des responsabilités managériales.

Il y'a un contraste marqué entre la participation des chercheurs des centres rattachés à des universités, notamment le CREA et l'UFR/UGB, et celle qui prévaut dans les autres centres. Les chercheurs des centres non-universitaires se consacrent de manière quasi-exclusive aux activités de leur centre, sauf pour accomplir leur charge de cours quand ils sont aussi enseignants à l'université, et donc ont une forte affiliation avec celui-ci. Ceci crée un esprit de corps et d'appartenance à l'institution que la direction met à contribution dans la répartition des tâches autres que la recherche. Le système de compensation étant circonscrit à un petit nombre de chercheurs constitue un outil de gestion du personnel non négligeable pour ces centres. A l'inverse, les centres affiliés à une université sont des instituts de faculté et sont donc ouverts à tous les enseignants qui, au regard de la précarité des ressources des centres, ont une participation souvent irrégulière et ne revendiquent pas nécessairement une appartenance forte à ceux-ci. Les directeurs sont donc pourvus de ressources limitées pour attirer des chercheurs qui, dans les faits, ont des droits sur les centres mais ne se reconnaissent aucune obligation ni dans les activités, ni dans le développement de ceux-ci.

Les centres ont tous un organe de supervision soit un conseil d'administration, soit un comité scientifique. Cependant la présence de ces organes n'est pas très ressentie dans la vie des

centres, ce qui crée une impression de forte association entre l'institution et son directeur. Par ailleurs, les discussions tenues avec les centres visités n'ont pas permis de distinguer des considérations stratégiques ou des directives de fonctionnement qui émaneraient des organes de supervision. Cette remarque s'applique également pour l'acceptation des rapports périodiques et des budgets annuels qui sont normalement de leur ressort. Si le profil bas des organes de supervision reflète véritablement leur inefficacité ou leur manque d'intérêt, force est alors de conclure que le sort des centres repose de manière démesurée sur le directeur et qu'institutionnellement ceci est une grande source de précarité et entoure tout remplacement de celui-ci du risque de mal choisir son successeur. Dans la même veine, on peut s'interroger sur les dérives autocratiques qu'une telle situation peut provoquer à la longue chez certains directeurs.

2.6. Développement institutionnel

L'examen des perspectives de développement institutionnel sera centré sur cinq considérations à savoir les jeunes chercheurs, la présence des femmes dans la profession, le recyclage des chercheurs, la politique des chercheurs-visiteurs et l'intégration aux réseaux de recherche.

Bien qu'ils constituent le gros des effectifs des centres de recherche avec des degrés de qualification divers, les jeunes chercheurs ont peu de pouvoir de décision, d'opportunités de direction de projets, de représentation des centres à l'étranger et d'incitation à faire carrière dans les centres qui les emploient. Cependant, certains bénéficient de l'encadrement du directeur pour leur thèse et d'une source de financement que leur procure le centre par le biais des projets financés par des sources externes. Les perspectives de promotion interne sont quasi-inexistantes compte tenu de la structure hiérarchique plate des centres et l'absence de gestion autonome de projets, financement inclus, pour des chercheurs en dehors du contrôle direct du directeur. En conséquence, les jeunes chercheurs aspirent à améliorer leur statut et donc leur rémunération par la voie de la promotion sanctionnée par le CAMES, quand ils sont universitaires, ou l'obtention d'un emploi plus lucratif ailleurs.

Ceci explique peut être l'absence de plans de carrière conçus par les centres de recherche à l'intention de leurs jeunes collaborateurs. Cette situation est préoccupante car elle illustre l'incapacité des centres à retenir les meilleurs éléments et donc à asseoir un noyau de chercheurs chevronnés qui puissent contribuer significativement à leur développement. Il faut également noter que les chercheurs qui quittent leurs centres pour d'autres emplois n'entretiennent presque aucun rapport avec ceux-ci après leur départ, ce qui est regrettable considérant l'existence de réseaux formels et informels dans la profession.

D'après nos statistiques, l'ensemble des centres de recherche en économie au Sénégal n'emploie pas plus de six femmes-chercheurs. Ceci est assez étonnant compte tenu du caractère non-discriminatoire de la formation en économie, de la présence de femmes dans les filières de formation et de l'importance du genre dans le débat public et les politiques du gouvernement notamment dans la féminisation des professions traditionnellement réservées aux hommes sans parler de la lutte contre la pauvreté qui a un caractère éminemment féminin au Sénégal. Malgré quelques efforts, le recrutement et la promotion des femmes sont assez rares pour être déplorés au vu des préoccupations actuelles de la société sénégalaise, ce que confirme une absence quasi-totale de recherches sérieuses portant sur la situation économique et sociale des femmes dans le pays.

Les centres de recherche en EQ sont conscients des progrès constants dans cette spécialité et du besoin impérieux de rester au fait des derniers développements pour tout chercheur œuvrant dans ce domaine. Cependant, aucun centre n'a indiqué l'existence d'un programme de recyclage de son personnel. A moins que ce travail ne soit confiné aux efforts individuels des chercheurs, les compétences des centres ne peuvent manquer de s'éroder et donc réduire sensiblement la qualité scientifique de leurs travaux. Dans ces conditions, les perspectives de publication dans les revues de renom sont assez faibles sauf par l'entremise de collaborations avec des chercheurs affiliés à des centres dans lesquels la mise à jour des connaissances est de rigueur, ce qui est rarement le cas. En l'absence de stages à l'étranger qui sont pratiqués de temps en temps, les séminaires internes de recyclage animés par des chercheurs mieux formés seraient un substitut mais ne semblent pas d'usage non plus. La pratique des chercheurs-visiteurs a été tentée par les centres affiliés aux universités qui attireraient des enseignants étrangers qui participaient aux activités lors de leur passage. Mais elle semble très irrégulière et pas soutenue par une politique délibérée avec des ressources affectées. Ce canal de développement institutionnel est donc peu utilisé.

Il est assez incompréhensible que pour des centres dont une bonne partie des effectifs sont formés à l'étranger, les liens avec des réseaux internationaux soient si ténus et dans beaucoup de cas simplement inexistant. Le constat est le même au sein du pays alors que la plupart des chercheurs se connaissent et participent régulièrement aux réunions organisées par l'Etat ou des organisations étrangères. Pourtant les mécanismes de mobilisation des ressources n'incitent pas à une rivalité entre les centres et les perspectives de synergie et de gains résultant d'économies d'échelle créées par une collaboration des centres se présentent assez régulièrement. Une réflexion plus approfondie entre les centres devrait leur permettre de jeter la lumière sur cette situation porteuse de potentiels non exploités.

2.7. Qualité et constance des relations avec les décideurs

Au Sénégal, les décideurs publics affichent un intérêt de plus en plus marqué pour la recherche en EQ ce qui constitue une manne pour les centres de recherche. Considérant l'orientation presque exclusivement nationale de leurs thèmes de recherche, les centres devraient être à l'écoute des besoins de l'Administration et des autres acteurs des politiques publics ou des milieux d'affaires. Mais, des appels d'offres pour des études émis par des démembrements de l'Etat sont restés sans réponse ce qui soulève la question de la fonctionnarisation du métier de chercheur ou le manque de réactivité des centres par rapport aux manifestations de leur environnement immédiat. Par ailleurs, le faible nombre de centres de recherche opérant dans le pays et leur statut plus ou moins rapproché de l'Etat pourraient servir de prétexte pour créer un dialogue concerté de tous les centres avec les décideurs. Malheureusement une telle initiative ne s'est pas encore concrétisée. Pourtant les Journées de l'économie sénégalaise qu'organisent périodiquement le CEPOD et le CREA pourraient servir de cadre pour un tel dialogue. En conclusion, on peut noter un certain décalage entre les besoins exprimés par le milieu des décideurs publics et l'offre de services de recherche que leur présentent les centres et il faut espérer qu'une plus grande adéquation soit trouvée dans les meilleurs délais.

Partie 3. Etudes d'impact au Sénégal

Les études d'impact impliquant la comparaison de « groupes de traitement » à des « groupes témoins » ont commencé à se développer au Sénégal au cours des dernières années. Si les bailleurs de fonds extérieurs (en particulier la Banque Mondiale) sont à l'origine de cette évolution, l'appropriation par les décideurs publics de ce type d'études renforce leur développement. Nous décrivons ci-dessous les études d'impact existantes dans le pays, et les détails de leur mise en œuvre. Nous discutons ensuite des capacités des institutions de recherche du Sénégal à conduire davantage d'études dans le futur et des bénéfices à en attendre pour la recherche en économie quantitative dans le pays.

3.1. Etudes d'impact au Sénégal

Le tableau suivant résume l'ensemble des études d'impact achevées ou en cours au Sénégal. Il révèle que ce type d'étude s'est développé de manière importante au cours des toutes dernières années, même si le nombre total reste faible (pour comparaison, on recense plus de trente études au Kenya). On note également qu'elles concernent des domaines d'activité aussi variés que les infrastructures rurales, la lutte contre le VIH/SIDA ou la réforme du système des greffes.

Comme indiqué dans le Tableau 6, la plupart des études sont financées par la Banque Mondiale, dans le cadre de la Development Impact Evaluation Initiative (DIME). Celle-ci sensibilise les décideurs publics du sud sur l'intérêt des évaluations d'impact et encourage la mise en œuvre de telles évaluations pour des projets financés par la Banque Mondiale. Le Sénégal a hébergé plusieurs réunions de l'initiative DIME et a développé avec le soutien de DIME cinq des neuf études du tableau. Cependant, d'autres sources de financement émergent, au travers d'autres bailleurs de fonds voire même de ministères sénégalais comme le montre la participation du Ministère de l'éducation au financement de l'étude d'impact sur les cantines scolaires.

Le tableau révèle également la participation des analystes et chercheurs locaux à la conduite des études d'impact. L'équipe CERDI-UGB en particulier, a mené la première étude d'impact du pays, et est depuis associée à la conduite d'au moins deux autres. Le CRES, avec le soutien du PIERI, est en charge de la conduite de l'étude portant sur les cantines scolaires et le déparasitage. On note enfin la participation des ministères eux-mêmes à la conduite de certaines de ces études avec l'aide de consultants internationaux mis à disposition par la Banque Mondiale.

En somme, si ces études sont avant tout promues par des bailleurs extérieurs, on constate aujourd'hui un fort intérêt des administrations concernées par les programmes évalués. Ainsi, le Ministère de l'éducation encadre-t-il deux études auxquelles il participe soit financièrement, soit en personnel. Pour la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education, ce type d'étude est le bienvenu dans la mesure où certains programmes existent depuis très longtemps sans que leur efficacité n'ait jamais été démontrée.

Tableau 6. Etudes d'impact passées et en cours au Sénégal

	Nom de l'étude	Financement de l'étude	Chercheurs	Administration partenaires	Date de fin attendue
1	Etude d'impact du Programme National d'Infrastructures Rurales	Banque Mondiale	CERDI (France), UGB (Sénégal)		2005
2	Etude d'impact de la deuxième phase du Programme de Soutien à l'Agriculture et aux Organisations Paysannes	Banque Mondiale	CERDI (France), UGB (Sénégal)		2011
3	Evaluation d'impact de la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides au Sénégal	Banque Mondiale	Equipe du Programme National de Lutte contre le Paludisme avec aide de consultants internationaux	Programme National de Lutte contre le Paludisme, Ministère de la Santé	2010
4	Etude d'impact des « projets d'écoles »	Banque Mondiale	Equipe DPRE avec aide de consultants internationaux. UGB en charge de la collecte de données.	Ministère de l'éducation	2010
5	Etude d'impact des plateformes multifonctionnelles villageoises	Fondation Gates	CERDI (France) UGB (Sénégal)		
6	Etude d'impact des programmes de cantines scolaires et de déparasitage.	PAM, PIERI, ministère de l'éducation	CRES (Sénégal)	Ministère de l'éducation	2010
7	Etude d'impact des centres d'information communautaires sur le dépistage du VIH/SIDA	Banque Mondiale	En cours d'identification	Comité National de Lutte contre le Sida	
8	Etude d'impact de programme de renforcement nutritionnel	Banque Mondiale	En cours d'identification		
9	Etude d'impact de la modernisation du système des greffes	Banque Mondiale	Cellule du ministère des finances avec aide consultants internationaux (J-PAL/DIME)	Ministère des finances	

L'engouement actuel des bailleurs de fonds pour les études d'impact en général, et en Afrique en particulier, suggère leur augmentation dans les années à venir. Si les pays francophones ont jusqu'ici été relativement absents du mouvement en faveur des études d'impact, cette tendance a commencé à s'infléchir dans les dernières années. On peut donc raisonnablement s'attendre à ce que ces études se développent davantage au Sénégal dans les années à venir. L'expérience de l'UFR/UGB et la tentative récente du CRES montrent que les centres de recherche locaux sont capables de mener ce type d'analyse.

3.2. Etudes d'impact et renforcement des capacités de recherche en économie quantitative

Une plus grande participation des chercheurs sénégalais à la conduite d'études d'impact semble permettre de dépasser certaines des contraintes identifiées dans la section précédente. Il s'agit en particulier des problèmes liés à l'indépendance financière des centres de recherche, à la fuite des cerveaux et à la faible valorisation des jeunes chercheurs, et enfin au renforcement des liens avec les décideurs publics.

Renforcer l'indépendance financière des structures de recherche

Comme discuté plus haut, la très grande majorité des ressources des centres de recherche provient d'une source unique, couvrant souvent plus de 80% des besoins de l'institution. Cette situation implique une vulnérabilité des chercheurs aux aléas des politiques de soutien à la recherche du bailleur dont ils dépendent. Cela suggère également une capacité limitée des chercheurs à développer leurs propres thématiques de recherche. Enfin, le recours à la consultance afin de diversifier les sources de revenu se fait en général au détriment de travaux de recherche.

Les dernières années ont vu les financements disponibles pour la conduite d'études d'impact augmenter de manière exponentielle. Celles-ci sont financées par des bailleurs de fonds : grandes fondations (ex. Gates, Hewlett etc.), multilatéraux (ex. Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement), bilatéraux (ex. AFD, DfID, Espagne (via Banque Mondiale)), fonds spécialement dédiés (ex. 3ie).

Les financements pour de telles études sont en général substantiels du fait notamment du besoin de mener des enquêtes à grande échelle. Le budget moyen d'une telle étude est ainsi de 300.000\$, pouvant atteindre le triple dans nombre de cas. Contrairement aux travaux de consultance, ces études s'étalent souvent sur une durée assez longue (de l'ordre de deux à quatre ans). Par le niveau de ces financements et leur horizon temporel, une plus grande participation des centres de recherche du Sénégal à ce type d'études peut permettre en partie de diversifier leurs sources de financement et ainsi contribuer au renforcement de leurs ressources financières.

Par ailleurs, les études d'impact se distinguent de la consultance non seulement par les techniques mises en œuvre, mais également parce que les chercheurs peuvent parfois être plus associés à la définition des questions de recherche-évaluation étudiées. En effet, l'accès à ces études peut se faire en réponse à des appels d'offre (parfois en gré à gré) lancés par des bailleurs de fond, mais également aussi sur des initiatives des chercheurs eux-mêmes. Ainsi, l'Initiative Internationale pour les Evaluations d'Impact (3ie) finance des projets présentés par des organismes de recherche, en partenariat avec un acteur du développement. Ces propositions peuvent soit s'insérer dans le cadre de fenêtres thématiques lancées par cette organisation, soit dans le cadre de fenêtres ouvertes où les thèmes de recherche-évaluation ne sont pas imposés.

Limiter la fuite des cerveaux et renforcer la valorisation des jeunes chercheurs

Les perspectives de carrière des jeunes chercheurs Sénégalais sont limitées par leur faible responsabilisation dans les structures auxquelles ils appartiennent, leurs relativement faibles niveaux de rémunération, l'ambiguïté des mécanismes d'avancement académiques et leur isolation des communautés de chercheurs en général. La fuite des cerveaux qui en résulte tend alors à évincer les meilleurs éléments du secteur de la recherche au Sénégal.

A ce titre, les études d'impact peuvent non-seulement contribuer à renforcer les centres de recherche qui les mènent, mais en particulier les jeunes générations de chercheurs qui y sont associées. En effet, les techniques d'analyse d'impact sont en général maîtrisées par les plus jeunes chercheurs, récemment issus du (N)PTCI (où il existe un module optionnel d'analyse d'impact), ou de l'ENSAE (qui se propose d'offrir la spécialisation couvrant l'analyse d'impact pour la troisième année (parmi les trois écoles), dans le cadre de la spécialisation « Statistiques et Economie Publique »). Les jeunes chercheurs sont ainsi souvent plus capables de développer les propositions de recherche portant sur des études d'impact que ne le sont leurs collègues seniors. Le développement de tels projets par les jeunes chercheurs

peut ainsi permettre de renforcer leur poids dans les structures de recherche nationales par les sources de revenus qu'ils peuvent alors générer.

Par ailleurs, les études d'impact font aujourd'hui l'objet d'un fort engouement académique, permettant aux chercheurs qui les mènent de publier leurs résultats dans des revues et participer à des conférences internationales. La conduite de telles études peut ainsi permettre aux jeunes chercheurs d'asseoir leur crédibilité académique, et renforcer leur capacité d'accès à de nouveaux financements pour leurs travaux de recherche.

En résumé, les jeunes chercheurs Sénégalais peuvent particulièrement bénéficier d'une plus grande participation à la conduite d'études d'impact. C'est par exemple le cas pour les jeunes chercheurs de l'Université Gaston Berger de Saint Louis impliqués dans les premières études d'impact du pays, capables aujourd'hui de développer de nouveaux projets de recherche et de communiquer leurs travaux dans des revues et conférences internationales.

Approfondir le lien avec les décideurs publics

Comme indiqué plus haut le lien entre chercheurs et décideurs publics s'est fortement développé récemment. Les cinq encadrés ont montré que les études en économie quantitative ont particulièrement participé au renforcement de ces collaborations. Grâce au soutien de la Banque Mondiale qui vise à renforcer la demande pour les études d'impact parmi ses partenaires, plusieurs ministères sont impliqués dans ce type d'analyse pour certains de leurs programmes. Ce mouvement devrait continuer dans les prochaines années.

Ce type d'étude présente l'avantage important de reposer sur une méthodologie intuitive fondée sur la simple comparaison de groupes avec programmes à des groupes témoins. Il en ressort que leurs résultats sont souvent plus facilement appropriés par les décideurs publics que ne le seraient les résultats d'études reposant sur des méthodologies plus complexes. Une plus grande participation des chercheurs et centres de recherche locaux à ce type d'étude peut ainsi renforcer plus encore les liens entre les décideurs et les jeunes chercheurs.

Conclusion

La participation des centres de recherche locaux aux études d'impact est souhaitable. En effet, comme le montrent les premières expériences, ces études peuvent donner accès à des financements importants, permettant aux centres de diversifier leurs sources de revenus et ainsi limiter leur dépendance vis-à-vis d'un bailleur en particulier. En outre, ces études sont en demande croissante des décideurs publics et peuvent ainsi permettre de renforcer les liens entre chercheurs et acteurs opérationnels du pays. Enfin, ces études font l'objet d'un engouement académique, facilitant les publications dans des revues scientifiques internationales permettant d'accroître la réputation des chercheurs qui les mènent. Les jeunes chercheurs, dont les perspectives de carrière sont souvent limitées dans les institutions de recherche sénégalaises, sont potentiellement les premiers bénéficiaires d'actions visant à renforcer la conduite d'études d'impact dans le pays.

Conclusion du rapport

L'économie quantitative est assez récente au Sénégal et a mis du temps à se développer. Elle bénéficie d'un certain nombre de facteurs favorables tels que la diversité et la qualité des formations qui sont offertes dans le pays et à l'étranger, d'un minimum de ressources financières et humaines et d'un climat de dialogue avec les décideurs assez ouvert. Les centres de recherche en économie quantitative se consacrent presque exclusivement à des travaux portant sur l'économie nationale, ce qui s'explique en partie par leur affiliation à l'administration publique ou à des démembrements de l'Etat tels que les universités. Seuls deux sur les huit centres étudiés ont un statut indépendant. La productivité, la notoriété et le niveau de ressources varient entre les centres et la concentration des sources de financement crée un climat de précarité et d'absence d'autonomie institutionnelle quant aux grands choix stratégiques. Mais ils jouissent tous d'une grande autonomie opérationnelle.

Les centres sont de faible taille et ont une organisation administrative et financière peu sophistiquée, consacrant l'essentiel de leurs ressources à la recherche. Ils sont isolés tant au plan national qu'international et participent très peu à des réseaux de recherche ou à des conférences internationales, particulièrement dans le monde anglo-saxon de la recherche économique. Leurs liens avec la société civile ou le secteur privé sont quasi-inexistants. Les centres en économie quantitative ont des chercheurs qualifiés mais font face à de nombreux défis. Bien que l'Administration manifeste un grand intérêt pour la recherche dans ce domaine, ils ne sont pas toujours capables de répondre à ses besoins mais la situation devrait s'améliorer dans les années à venir. Le niveau de leur financement ne leur permet pas d'offrir des conditions de rémunération suffisantes pour satisfaire les jeunes chercheurs et attirer les membres de la Diaspora.

En conséquence, l'effort pour trouver des ressources additionnelles rend difficile la pratique de la recherche scientifique pour les chercheurs qui prennent beaucoup de charges d'enseignements pour améliorer leur revenu et pour les centres eux-mêmes qui ne peuvent, du fait de leur éparpillement thématique, se spécialiser et donc acquérir une expertise reconnue. Un corollaire de cette situation est la fuite des cerveaux qu'ils subissent faute de moyens de la contrecarrer, ni à leur niveau, ni à celui de l'Etat. Les jeunes chercheurs sont dans une position fragile car ne disposant pas de pouvoir dans l'évolution de leur carrière, de ressources propres pour effectuer leur travail ou de participation à des réseaux, l'essentiel des ressources étant souvent concentré entre les mains du directeur qui les mobilise à l'extérieur et les gère personnellement. La profession d'économiste n'est pas encore investie par les femmes qui y sont peu nombreuses, ce qui reflète aussi la faiblesse des questions liées au genre dans les programmes de recherche malgré les grands efforts de l'Etat dans ce domaine.

Le développement récent des études d'impact au Sénégal témoigne de l'intérêt des bailleurs de fonds et des décideurs publics Sénégalais pour ce type de produit. En outre, la conduite de certaines de ces études par des chercheurs sénégalais montre que les limitations techniques à la conduite de telles recherches ne sont pas les plus contraignantes. Il est en fait probable qu'une plus grande participation à ce type d'étude permette de dépasser certaines des contraintes auxquelles font face les chercheurs en économie quantitative du pays, particulièrement pour les plus jeunes d'entre eux. En somme les études d'impact peuvent contribuer à dynamiser le milieu de la recherche en économie quantitative du Sénégal, et ainsi contribuer à l'orientation des politiques publiques.

L'objet de ce diagnostic n'est pas de définir les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la participation des chercheurs aux études d'impact dans le pays. Néanmoins, on peut supposer qu'un bon point de départ consisterait en la création d'un réseau local de partage d'information sur les opportunités de financement et de présentation des projets d'études et de résultats intermédiaires et finaux entre chercheurs sénégalais. Une telle initiative pourrait notamment être portée par les jeunes chercheurs, plus aptes à mener ce type d'études et à en bénéficier.

Liste des personnes rencontrées

M. Abdoulaye Diagne, directeur du CRES
M. Sogué Diarisso, directeur de la DPEE
M. Djibril Ndiaye Diouf, directeur de la Planification et de la Réforme de l'Education au Ministère de l'Education.
M. Ibrahima Thione Diop, directeur du CREA
M. Aliou Faye, directeur du CEPOD
Mme. Rokhaya Sène, directeur de la direction générale du plan au Ministère de l'économie, des finances et du plan
M. Malick Sané, directeur du PTCI au Sénégal.
M. Bouna Niang, directeur du CREFDES
M. Cheikh Oumar Ba, secrétaire exécutif p.i. de l'IPAR
M. Adama Faye, président du comité scientifique de l'IPAR
M. Bacar Touré, directeur de l'ENSAE, Sénégal
M. Wilfrid Granger, enseignant à l'ENSAE, Sénégal
Mme Emilie Laffiteau, enseignante à l'ENSAE, Sénégal
M. Ousmane Badiane, Senior Researcher, IFPRI, Washington, D.C.
M. Magueye Diouf, président de l'Association économétrique du Sénégal
M. Elimane Diouf, membre de l'Association économétrique du Sénégal
M. Pierre Mendy, membre de l'Association économétrique du Sénégal
M. Fodiyé Doucouré, Vice-doyen de la FASEG, UCAD.
M. Mouhamadou Lamine Dial, enseignant chercheur au CREA

Bibliographie

Pegatienan, H.J. (1990) « Graduate training in economics in francophone west and central Africa », *AERC Special Paper no. 7*, Initiative Publishers, Nairobi.

Sudrie, O., Géronimi, V. et Woerli, E. (2002) *Etude comparative des dispositifs d'analyse économique en Afrique*, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, Ministère des Affaires Etrangères.

Seck, D. (2000) « An Analysis of Francophone Economic Research Centers in Côte d'Ivoire, Burkina Faso, and Senegal », in McGann et Weaver (eds) *Think Tank and Civil Society*, 2000, Transaction Publisher.

Daffé, G. (2005) « La recherche économique et la politique éducative au Sénégal : l'expérience du CREA », article présenté à l'*Atelier de Réflexion et d'échanges sur la Synergie entre Chercheurs et Décideurs dans le Monde de l'Education au Burkina Faso*, à Ouagadougou les 27-28 Janvier 2005.

Daffé, G., et Diagne, A. (2005) « Where Local Research and Public Policy Meet: Experiences from Senegal », in Marouani and Ayuk (eds) *The Policy Paradox in Africa*, 2005

Tuplin, T. (2003) "The influence of research on Policy: the Case of MIMAP Senegal"

Fall, S.S. (2000) "Accumulation de Capital Humain, Exode des Compétences: le Cas du Sénégal". Article présenté à la *Conférence Régionale sur l'Exode des Compétences et le Développement des Capacités en Afrique*, 22-24/02/2000, Addis Abeba, Ethiopie.